

L'ÉTAT PALESTINIEN
**La Norvège
officialise sa
reconnaissance**

P 6

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 25 - samedi 26 avril 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6428 - 22^e année

**LES PROJETS QU'IL A INAUGURÉS ET LANCÉS À BÉCHAR AURONT
UN IMPACT MAJEUR SUR TOUT LE SUD-OUEST ALGÉRIEN**

Tebboune accueilli chaleureusement

Le Président a eu droit à un accueil chaleureux lors de sa visite fructueuse à Béchar. Il a acté ses engagements envers le Sud en lançant d'importants projets structurels générateurs de la richesse et pourvoyeurs d'emplois.

► GARA DJEBILET

**Le projet du
complexe de
"Toumiat" lancé**

► PROJET DU COMPLEXE SPORTIF
DE LA SAOURA

**Grand acquis
pour la jeunesse**

► TEBBOUNE ÉVOQUE LA SITUATION
AU SAHEL

**« Attention,
l'Algérie est
ciblée »**

LIRE EN PAGES 2 & 3



Ph : DR

**INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE**



**Saïdal va
exporter vers
la Mauritanie**

P 5

**ABAISSEMENT DE L'ÂGE
DE LA RETRAITE
POUR LES ENSEIGNANTS**

**Voici les
catégories
concernées**

P 3

MOUTONS IMPORTÉS



**La vente mai
prochain dans
des marchés
de proximité**

P 4

**APRÈS SON OPÉRATION
CHIRURGICALE**

**Kendouci
devrait rejouer
plus tôt que
prévu**

P 11

LES COURSES EN DIRECT
**HIPPODROME ABDELMADJID
AOUCHICHE- ALGER, CET APRÈS-MIDI
À 15H30**

**Un quinté
très ouvert**

P 21

Le point de mire de Tebboune

L'ÉDITO
Il est clair que la construction d'une Algérie nouvelle est le principal objectif du Président Tebboune. Cependant, ce terme générique comprend divers secteurs d'activités. Politique, économique, social, culturel, qui sont autant de « rubriques » avec leurs multiples démembrements. Citons à titre d'exemple les grands axes de la politique algérienne que sont la défense des peuples opprimés, la place de l'Afrique dans le concert des Nations ainsi que le Non-alignement. Pour l'économie, il y a la diversification, la numérisation et les grands projets structurants. Sur le plan culturel, la préservation du patrimoine mémoriel, de l'identité nationale, etc. Ce sont là quelques exemples du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Vous allez dire que nous avons oublié le département

social. Pas du tout car c'est de lui qu'il s'agit aujourd'hui. Pour approfondir l'engagement réitéré, jeudi dernier, à Béchar par le président Tebboune : « Nous avons réalisé et nous poursuivons la réalisation de différents projets touchant à la vie quotidienne des citoyens à travers l'ensemble du territoire national... » a-t-il déclaré en substance. Et c'est là le principal but de Tebboune: Tout faire pour le bien-être des citoyens. Depuis 2019, c'est un leitmotiv dans toutes les activités présidentielles. Cela avait commencé dès les premiers jours de son premier mandat, par les zones d'ombre jusqu'à l'importation des moutons, « pour tous », de L'Aïd, ces derniers jours. En passant par l'allocation chômage, le paiement anticipé, par l'État, de la pension alimentaire en cas de défaillance du débiteur, la prise en charge totale par l'État du rapatriement des dépouilles des Algériens décédés à l'étranger, la réduction des tarifs d'Air Algérie au profit de nos concitoyens de

l'étranger... etc. Sans oublier la lutte contre la bureaucratie, la corruption, la spéculation illicite et tous les délits financiers. Si cela freine le développement économique du pays, la vie du citoyen est aussi empoisonnée car cela entraîne des passe-droits, du clientélisme qui sont d'une injustice inacceptable. Ceci sans compter la poursuite de la politique du logement et l'éradication des bidonvilles, sans compter l'investissement colossal du dessalement de l'eau de mer pour épargner au citoyen l'épreuve d'une sécheresse qui dure. Avec toutes les subventions des produits de première nécessité (du carburant jusqu'aux légumes secs en passant par le lait, la semoule, l'huile, l'eau... etc.). L'espace de l'édito ne suffit pas pour énumérer toutes les actions de l'État directement liées au bien-être des citoyens, sous la direction du Président Tebboune. D'ailleurs, dans ce descriptif, nous ne pouvons pas nous étaler sur la création des centaines de milliers d'emplois des mégaprojets en cours. Les Algériens sont conscients des efforts du Président dans l'amélioration de leur quotidien. D'où l'affectueux titre de « Âammi Tebboune » qui ne vient pas du néant !

Zouhir Mebarki

GARA DJEBILET

Le projet du complexe de production de concentré et de boulettes de minerai de fer lancé

En visite de travail et d'inspection, ce jeudi, dans la wilaya de Béchar, le président Abdelmadjid Tebboune a procédé à la pose de la première pierre du projet de complexe de production de concentré et de boulettes de minerai de fer dans la région de Toudia à Béchar, dans le cadre du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet.

Cette unité entrera en production en parallèle avec le lancement de la ligne du chemin de fer reliant Gara Djebilet et Béchar. Le projet sera étendu pour atteindre une production de 10 millions de tonnes/an de concentré et de boulettes de fer d'ici 2032. Pour rappel, au niveau de la zone industrielle "Toudia" dans la wilaya de Béchar, il a été procédé à la réalisation de la première unité de production de concentré de minerai de fer d'une capacité de un million de tonnes/an. Lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, en octobre dernier, le président de la République avait insisté sur la nécessité d'exécuter les projets miniers structurants "à la vitesse maximale, jusqu'à leur entrée en service, en respectant tout ce qui a été décidé au préalable, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale". L'intérêt évident accordé à ces projets qualifiés de stratégiques est révélé chaque fois encore plus à l'occasion des Conseils des ministres où ils figurent, fréquemment, à l'ordre du jour. Pour le Gouvernement, il s'agit de coordonner et d'intensifier les efforts à travers un suivi assidu des projets, et d'aplanir toutes les difficultés auxquelles ils font face. Pour les responsables du secteur minier en Algérie, le développement en cours de ces projets miniers doit permettre de mieux approvisionner l'industrie algérienne en matières premières et réduire



la facture des importations. S'agissant du projet de la mine de Gara Djebilet, qui comprend un investissement dans une nouvelle ligne ferroviaire reliant Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, d'importantes étapes ont été franchies dans sa réalisation. Après l'extraction de plus de 250.000 tonnes de minerai de fer depuis l'ouverture de la mine, des travaux ont été entamés en parallèle pour la construction d'une unité de prétraitement et d'une autre dédiée à la transformation devant entrer en production fin 2025. Les travaux de réalisation de la nouvelle ligne du chemin de fer sur une distance de 950 km ont été également lancés et le premier tronçon (Béchar-Abadla) sur 98 km, a été inauguré par le président Tebboune à l'entame de sa visite à Béchar, ce jeudi. Selon les indications données, en octobre dernier, par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, dans un exposé présenté devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'unité de traitement primaire de la mine de fer de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf) entrera en production en décembre 2025. Après l'ouverture de la mine, il a été procédé à la réali-

sation de la première unité de traitement primaire d'une capacité de 4 millions de tonnes/an, son entrée en production étant prévue pour décembre 2025. La préparation de la main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation des unités minières est une des préoccupations prioritaires de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem), qui a lancé une opération de formation de jeunes de la wilaya de Tindouf pour l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet. Par ailleurs, à la fin du mois dernier, les travaux de construction d'une centrale de production d'électricité par énergie solaire, d'une capacité de 200 mégawatts, ont été lancés dans la région de Gara Djebilet, sur une superficie de plus de 400 hectares. Cette centrale solaire, qui sera livrée dans moins de deux ans, va répondre aux besoins énergétiques du gisement minier de Gara Djebilet ainsi qu'aux futures usines de traitement primaire qui y seront installées. Elle contribuera ainsi à la démarche de décarbonation dans la production du minerai de fer, ce qui lui donnera un avantage considérable sur le marché international à l'exportation.

M. R.

LE PRÉSIDENT LANCE LE PROJET DU COMPLEXE SPORTIF DE LA SAOURA

Grand acquis pour la jeunesse

Le Sud du pays aura un centre sportif de référence. Jeudi, lors de sa visite de travail à Béchar, le président Abdelmadjid Tebboune a lancé le projet d'un complexe sportif moderne qui devrait transformer le paysage sportif régional. Premier du genre dans cette région, ce projet symbolise l'engagement des hautes autorités à promouvoir le sport et à offrir des infrastructures de qualité aux jeunes talents du pays. Ce grand complexe n'a rien à envier à ceux déjà en service à Oran, dans la capitale Alger et à Tizi-Ouzou.

Le projet du complexe sportif de Béchar, dont la pose de la première pierre a été posée ce jeudi par le président Tebboune, marque un tournant pour la région. Situé dans la wilaya de Béchar, cet équipement de grande envergure compte une série d'installations modernes, capables d'accueillir des événements sportifs nationaux et internationaux. Le cœur du complexe est son stade couvert, d'une capacité de 25.000 places, conçu pour répondre aux besoins des compétitions de

football et d'autres disciplines sportives. Parmi ces places, 800 sont réservées aux officiels et 200 aux journalistes, attestant de l'importance de l'événement. Outre le stade, le projet comprend également plusieurs autres installations sportives de pointe. On y trouve une piscine semi-olympique couverte, idéale pour les compétitions de natation et les entraînements. Un terrain d'athlétisme de 6.500 places vient compléter cette offre, avec une surface de 34.000 m² dédiée à la pratique de cette discipline. Ces infrastructures visent à offrir aux sportifs de la région des conditions optimales pour leur développement et leur préparation à de hautes compétitions. Avec une superficie totale de 830.000 m², le complexe se veut un pôle sportif complet et multifonctionnel. Il ne se limite pas aux infrastructures sportives, mais intègre également des structures de soutien telles que des restaurants, des locaux administratifs, une clinique pour la santé des athlètes, et même une salle de conférence pour des événements et des séminaires.

Tout a été pensé pour rendre l'expérience des visiteurs et des sportifs aussi agréable et professionnelle que possible.

À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Ce projet, qui fait partie de la politique d'aménagement du territoire et de décentralisation des infrastructures en Algérie, est également un modèle de sécurité et de modernité. Le complexe est équipé des systèmes de détection et d'extinction d'incendie les plus récents, assurant ainsi la sécurité des usagers. Ces équipements garantissent que le complexe pourra accueillir des événements de grande envergure dans les meilleures conditions possibles, tout en respectant les normes internationales en matière de sécurité et de confort.

UN PROJET RÉGIONAL STRUCTURANT

Le projet sportif à Béchar est une avancée majeure pour la région et un grand acquis pour la population. Elle répond à un besoin pressant de développe-

ment d'infrastructures de qualité dans le sud du pays, souvent considéré comme étant en marge des grands projets nationaux. Le complexe met également en lumière les ambitions de la région en matière de sport, en offrant un cadre moderne et adapté pour la formation des athlètes et l'accueil de compétitions de haut niveau. Au-delà de ses dimensions sportives, ce complexe représente également une opportunité économique pour la région, créant des emplois et attirant des visiteurs. Il contribuera à dynamiser l'économie locale, tout en valorisant la pratique sportive chez les jeunes de la région, souvent éloignés des grands centres sportifs du pays. Ce projet, une fois livré, fera rentrer Béchar dans une nouvelle ère sportive. Le complexe de 83 hectares est bien plus qu'un simple lieu de compétition : il incarne un projet ambitieux qui pourrait inspirer d'autres régions du pays à emboîter le pas, dans un souci de développement harmonieux et durable.

Mohamed Amine Toumiat

ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL JEUNESSE 2025-2029

Hidaoui installe une commission multisectorielle

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi, l'installation d'une commission multisectorielle chargée de l'élaboration du Plan national jeunesse (PNJ) 2025-2029 visant à renforcer le rôle des jeunes dans divers domaines et à les associer à la prise de décisions.

À cette occasion, Hidaoui a affirmé que cette commission, « composée des représentants de 24 secteurs ministériels, se penchera, deux mois durant, sur l'élaboration du PNJ 2025-2029 visant à contribuer efficacement à la concrétisation du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune en matière d'autonomisation des jeunes dans divers domaines et leur association à la prise de décisions ».

Pour ce faire, le ministre a donné une série d'orientations aux membres de la commission qu'il préside portant essentiellement sur la nécessité d'adopter une méthode de travail claire et bien définie permettant de réaliser efficacement les objectifs tracés, notamment en concentrant les efforts sur la mise en place d'indicateurs d'évaluation et de suivi de la performance sur le terrain et sur la mise en place de mécanismes d'évaluation des résultats et de l'impact de ce programme sur les jeunes.

Les membres de la commission, ont appelés à exploiter les résultats de l'évaluation du PNJ (2020-2024), en se focalisant sur la question de « la coordination des efforts entre acteurs dans un cadre unifié garantissant l'efficacité ».

À cette occasion, Hidaoui a souligné que « ce Plan visait aussi à contribuer à la promotion des valeurs et de la conscience nationales, du civisme et de la solidarité sociale en milieu des jeunes, en sus d'encourager l'esprit de citoyenneté et de bénévolat, et leur participation à la vie publique et politique et aux efforts de développement ».

Ania N.

OBSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Mme Hamlaoui reçoit des représentants d'associations

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a reçu, jeudi à Alger, des représentants de plusieurs associations nationales, locales et juvéniles. « Les portes de l'instance sont ouvertes à tous les acteurs de la société civile sans exception aucune, en sus de ses différentes plateformes mobilisées pour élargir les concertations et les propositions », a affirmé Hamlaoui.

De leur côté, les présidents et représentants des associations ont exprimé « leur satisfaction quant aux nouvelles orientations de l'Observatoire », réaffirmant « leur engagement à coordonner avec l'ONSC afin de réaliser tous les objectifs communs servant l'intérêt général du pays », précise le communiqué de l'Observatoire. Il est à rappeler qu'au début de ce mois, Mme Hamlaoui a reçu, à Alger, des représentants de plusieurs associations nationales et locales, dans le cadre du «renforcement de la communication et de la concertation avec les acteurs de la société civile».

Ces rencontres ont permis aux représentants des associations de soumettre «leurs préoccupations, de discuter de plusieurs questions d'intérêt pour la société civile et de présenter des propositions à même de promouvoir le rôle de la société civile en tant qu'acteur clé dans le développement national ».

Sarah O.

LES PROJETS QU'IL A INAUGURÉS ET LANCÉS À BÉCHAR AURONT UN IMPACT MAJEUR SUR TOUT LE SUD-OUEST ALGÉRIEN

Tebboune accueilli chaleureusement

Le Président a eu droit à un accueil chaleureux lors de sa visite fructueuse à Béchar. Il a acté ses engagements envers le Sud en lançant d'importants projets structurels générateurs de la richesse et pourvoyeurs d'emplois.

Sil fallait une preuve de plus pour attester de la cote de popularité en hausse du président Abdelmadjid Tebboune, l'accueil chaleureux que lui ont réservé les citoyens et les notables à Béchar, jeudi dernier, à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection, en est un indice. En effet, à son arrivée dans la capitale du sud-ouest algérien, le Président a eu droit à un bain de foule. Les citoyens et les personnalités de la région ont été nombreux à se ranger derrière le cordon de sécurité qui les sépare de l'hôte de Béchar et de Saoura. Ils ont chanté en chœur des slogans encenseurs à l'égard de leur Invité de marque dans une scène de liesse populaire marquée aussi par des cris de joie et des youyous fusant de partout. Pour leur rendre la pareille, le Président s'était mêlé à la grande foule en allant à la rencontre de ses concitoyens avec lesquels il a partagé quelques poignées de mains, des salutations et des sourires. Cette communion parfaite entre le Président et les citoyens traduit une confiance renouvelée pour le parachèvement de la



mise en œuvre des engagements présidentiels sur le terrain. À Béchar, le Président a dû vérifier in situ le niveau d'adhésion des citoyens de cette région du pays au « projet Algérie » dont l'édification passe par le développement, notamment économique et social. En parlant de développement, les projets stratégiques inaugurés et lancés par le chef de l'État à cette occasion sont d'importance structurelle qu'ils reviennent bénéfiques pour la population locale en termes notamment des milliers d'emplois générés directement et indirectement. À cela s'ajoute un projet de complexe sportif intégré qui représente un grand acquis pour tous toute la jeunesse de la région. Au titre des inaugurations, le Président a

procédé à la mise en service du tronçon de la ligne ferroviaire Béchar-Abadla, sur une distance de 100 km. Après avoir suivi un exposé technique détaillé sur ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du mégaprojet ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, lié au transport du minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet, le Président a donné le coup d'envoi du premier voyage depuis la gare d'Abadla. Une structure ferroviaire qualifiée de « véritable joyau architectural » de par un édifice moderne doté de toutes les commodités nécessaires pour assurer confort et aisance aux voyageurs.

RENFORCER LA SÉCURITÉ HYDRIQUE
A cette occasion, il a salué

l'ensemble des travailleurs et cadres ayant contribué à cette réalisation, qui permettra d'exploiter la mine de Gara Djebilet, souhaitant que « le travail se poursuive sur cette lancée pour étendre la ligne ferroviaire jusqu'à la wilaya d'Adrar et d'El Meniaa jusqu'à Tamanrasset ». Ensuite, il a procédé à la mise en service de la station de pompage Guetrani 2, l'un des plus grands projets inscrits dans le programme du Président et qui vise à renforcer la sécurité hydrique dans la wilaya, et la station d'épuration des eaux usées de Béchar, deux projets réalisés par des compétences algériennes. Le président de la République a en outre procédé à la pose de la première pierre du projet de complexe de production de concentré et de boulettes de minerai de fer dans la région de Toumiat à Béchar, dans le cadre du projet de la mine de Gara Djebilet. Concernant le secteur des sports, le Président a lancé un complexe sportif qui compte plusieurs ins-

tallations, ce qui fait de ce projet le premier du genre dans le Sud du pays. Tradition instaurée dans toutes ses visites et sorties sur le terrain, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, le Président a conclu sa visite par une rencontre avec les notables et les représentants de la société civile avec lesquels il a échangé autour de leurs préoccupations. Tour à tour, et devant le Président, ils ont affirmé, pour résumer, que « l'Algérie, forte de son Président, de ses jeunes, de ses hommes et de ses femmes, est désormais victorieuse et souveraine dans ses décisions ».

CROISSANCE ÉCONOMIQUE : DÉPASSER LES 4%

Catégorie sociale au cœur des engagements présidentiels, les jeunes bécharais ont, de leur côté, fait part de leur soutien à leur Président, ainsi que de « leur disposition à relever tous les défis de l'Algérie. » Après avoir écouté leurs doléances, le Président a réitéré son engagement à améliorer les conditions de vie des citoyens. « Nous avons réalisé et nous poursuivons la réalisation de différents projets touchant à la vie quotidienne des citoyens à travers l'ensemble du territoire national, en tenant compte des priorités que nous devons hiérarchiser », a-t-il renouvelé son serment.

Il a ajouté : « Nous agissons en fonction de nos besoins, sans avoir recours à l'endettement extérieur », qui réduit au silence les voix lorsqu'il s'agit de « défendre les causes justes dans le monde comme les causes palestinienne ou sahraouie ». Abordant la situation économique, il a rappelé, par ailleurs, que le taux de croissance nationale se situe autour de 4%, mais que ce niveau est appelé à la hausse, avant de noter que la poursuite des efforts, en s'appuyant sur le dynamisme économique, réduira le taux de chômage. »

Farid Guellil

LE PRÉSIDENT ÉVOQUE LA SITUATION AU SAHEL

« Attention, l'Algérie est ciblée »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a évoqué, jeudi, au terme de sa visite de travail et d'inspection à Béchar, la situation au niveau de nos frontières Sud et les relations avec les voisins du Sahel. S'exprimant devant les notables et les représentants de la société civile cette wilaya du sud-ouest du pays, le président Tebboune a mis en garde contre ce qui s'apparente à un plan visant l'Algérie à travers le fléau de l'immigration clandestine dont des flux importants nous proviennent des pays subsahariens. L'Algérien, terre d'hospitalité, qui a constitué dans le passé un une voie de transit des migrants irréguliers vers d'autres contrées, est aujourd'hui un pays d'accueil. Ce qui inquiète l'Algérie, ce ne sont pas ces migrants

en détresse qui fuient l'instabilité du Sahel. Mais, ce sont les réseaux de criminalité transfrontalière qui les exploitent à de fins parfois même de déstabilisation du pays d'accueil. Par ailleurs, des régimes en mal de légitimité auprès de leurs peuples, profitent de la situation pour tenter de porter atteinte à l'Algérie. Ainsi, le président Tebboune a affirmé à ce propos que l'Algérie n'avait aucun problème avec les peuples des pays du Sahel, qu'il a qualifiés de « frères ». « Nous entretenons de bonnes relations avec les populations, notamment celles des pays du Sahel, même si nous sommes parfois en désaccord avec les putschistes », a-t-il précisé son propos, ajoutant que l'Algérie « n'a aucun problème avec l'entrée des migrants

sur son sol pour travail, compte tenu de nos besoins en main-d'œuvre, notamment dans le secteur agricole. » En revanche, explique le président de la République, l'entrée des ressortissants du Sahel en Algérie doit se faire « de manière ordonnée », selon ses propres termes, notant que cette région connaît « une concentration importante » du terrorisme après avoir bénéficié auparavant de la sécurité et de stabilité. Face à cette situation périlleuse, « Nous devons donc veiller à assurer notre sécurité contre le transfert (terrorisme, Ndlr) vers l'Algérie sous couvert de main-d'œuvre africaine, susceptible d'être exploitée par des réseaux terroristes ou de drogue... », met en garde le Président. Concernant la situation des travailleurs afri-

cains, il a exprimé sa volonté d'aider nos « frères ». « Nous ne renoncerons pas à aider nos frères africains une fois que la situation au Sahel sera stabilisée, et nous avons discuté de cette question au plus haut niveau de l'État algérien », a-t-il rassuré. Abordant la crise des migrants africains, le président Abdelmadjid Tebboune a pointé du doigt un pays du Sahel, affirmant qu'il avait violé l'accord avec l'Algérie et qu'il en portait la responsabilité des conséquences. Le Président a conclu son propos en soulignant que l'ouverture des frontières algériennes à tout le monde est insensée, mettant en garde les Algériens sur le fait que leur pays est visé : « Attention... attention ! », a-t-il mis en garde.

F. G.

ABAISSEMENT DE L'ÂGE DE LA RETRAITE POUR LES ENSEIGNANTS

Voici les catégories concernées

Un décret exécutif (n° 25-54), récemment publié dans le Journal officiel, a apporté des éclairages sur les catégories concernées par l'abaissement de l'âge légal de la retraite pour les enseignants de l'Éducation, approuvé la semaine dernière en Conseil des ministres sous le président du chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune. Selon le décret, seules 4 fonctions, sont retenues.

Il s'agit, selon le site d'information Ennahar, des enseignants des cycles primaire, moyen et secondaire, des inspecteurs pédagogiques, des directeurs d'établissement scolaire (écoles, CEM et lycées) et des censeurs. L'article 6 de la loi sur la retraite fixe l'âge légal pour le départ à la retraite à 60 ans pour tous, avec une exception pour les femmes qui peuvent partir à 55 ans. Grâce à cette mesure, les personnels concernés pourront désormais quitter leur fonction : à 57 ans pour les hommes et à 52 ans pour les femmes. Le décret exécutif n° 25-54, paru dans le Journal officiel n°4, redéfinit en profondeur les règles encadrant les métiers de l'Éducation. Ce texte s'applique à tous les personnels pédagogiques et éducatifs, les conseillers d'orientation et psychologues scolaires, les techniciens de laboratoires, agents de restauration et services économiques, et les cadres administratifs et inspecteurs de l'Éducation. Parmi les nouveautés prévues, une réduction du volume horaire hebdomadaire pour les enseignants classés au grade 10. Ainsi que la possibilité de bénéficier de congés de mobilité professionnelle rémunérés. Pour approfondir ses compétences ou envisager une reconversion interne.

Ania N.

MOUTONS IMPORTÉS

La vente mai prochain dans des marchés de proximité

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Charfa, a annoncé le lancement prochain de la vente des moutons importés de Roumanie à travers des marchés de proximité répartis sur l'ensemble des wilayas du pays, en prévision de la célébration de l'Aïd El-Adha.



Ph : DR

Selon ses déclarations, l'opération de vente débutera dès le mois de mai et se poursuivra jusqu'à la fin du mois, couvrant l'ensemble des 58 wilayas du pays, sans exception. Dans ce cadre il a indiqué lors de son intervention à l'APN, que la période actuelle est consacrée à la réception des navires transportant les troupeaux de béliers, qui devraient arriver quotidiennement aux ports algériens. Soulignant que l'opération de vente se poursui-

vra tout au long du mois de mai, dans des marchés sélectionnés dans toutes les wilayas, affirmant que l'organisation est assurée via un plan local élaboré en coordination avec les walis de la République, et en coopération entre les ministères de l'Agriculture et du Commerce, afin de définir et structurer les lieux de vente. À ce propos, le ministre a fait savoir que le port d'Alger a accueilli, mercredi le troisième navire, en provenance de Rou-

manie, transportant 16 000 têtes de béliers, ajoutant que les arrivages se poursuivront progressivement à travers neuf ports situés dans différentes wilayas. Il a insisté sur le fait que la vente sera ouverte à tous les citoyens sans aucune exclusion, appelant à faire preuve de raison et de calme lors de l'achat des moutons. Il a également précisé que l'importation des moutons, depuis la Roumanie, vise à soutenir le marché local et garantir

une offre suffisante pour l'Aïd, tout en affirmant que cela ne signifie pas l'abandon des moutons locaux, qui restent une option disponible et préférée par de nombreux citoyens.

Il convient de rappeler que les premières cargaisons d'ovins importés sont arrivées dimanche passé de Roumanie, transportant 15 000 têtes de moutons, avec une exonération totale des droits et taxes douaniers. Un deuxième navire, également en provenance de Roumanie, est arrivé lundi, avec 12 000 têtes de moutons à son bord. À noter que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, lors du Conseil des ministres du 9 mars passé, l'importation d'un million de têtes de bétail à destination de l'Aïd al-Adha. De plus, le Conseil des ministres, réuni le dimanche 20 avril, sous la présidence du chef de l'État, a approuvé une proposition du ministre de l'Agriculture, fixant le prix de l'agneau importé pour l'Aïd à 40 000 DA.

Sarah O.

NOUREDDINE OUADDAH À EL-OUED :

« Transformons les idées en moteurs économiques »

Le ministre de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Nouredine Ouaddah, En visite de travail dans la wilaya d'El-Oued, a appelé les responsables et cadres de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) à redoubler d'efforts pour vulgariser les avantages du dispositif auprès des porteurs de projets.

L'objectif affiché : renforcer la dynamique entrepreneuriale nationale en facilitant l'accès aux soutiens existants. Accompagné du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, M. Ouaddah a insisté sur la nécessité d'un travail de terrain. Il a invité les cadres de la NESDA à aller au contact direct des jeunes porteurs d'idées et des entrepreneurs potentiels, afin de leur permettre de bénéficier pleinement des dispositifs de soutien financier, d'accompagnement technique et des multiples facilitations admi-

nistratives et fiscales mis à leur disposition. Le ministre a souligné que ce rapprochement serait favorisé par la conclusion de conventions avec des organismes professionnels comme les Chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, ainsi que d'autres instances économiques capables de mettre à disposition des données utiles pour les promoteurs souhaitant étendre leurs activités. Ces synergies permettront, selon lui, de fluidifier l'accès à l'information, de mieux cibler les besoins locaux et d'encourager l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs. Lors de son intervention, M. Ouaddah a également évoqué le programme national de création de centres d'artisanat. Ce mécanisme vise à structurer l'innovation artisanale locale pour répondre aux exigences des marchés nationaux et internationaux. Il a appelé à collaborer étroitement avec les autorités administratives locales pour identifier et

exploiter les biens immobiliers publics vacants, en les transformant en espaces de production, de formation et d'incubation destinés aux artisans et porteurs de projets. La visite ministérielle a également été marquée par une halte dans un incubateur d'affaires algéro-tunisien, conçu comme un espace transfrontalier d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant. Cette structure, dédiée à l'appui des jeunes promoteurs algériens, favorise les échanges d'expériences et les opportunités de collaboration entre les deux pays. À cette occasion, une session de formation sur la gestion des projets d'investissement a été organisée au profit des bénéficiaires de microcrédits, renforçant ainsi l'accompagnement technique sur le terrain. Profitant de sa présence à El-Oued, le ministre a procédé à l'inauguration officielle du nouveau siège de l'antenne locale de la NESDA.

M. Seghilani

ACTIVITÉS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES EXERCÉES PAR DES NON-PROFESSIONNELS

Le ministère du Commerce sévit

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont lancé, jeudi, une opération nationale de contrôle des activités médicales et paramédicales exercées par des non-professionnels, notamment les salons de coiffure et les instituts de beauté et de soins corporels, ainsi que les produits alimentaires importés illégalement. Le conseiller du ministre chargé de la communication, Amine Amara a affirmé que cette opération d'inspection sur le terrain, « a abouti à des résultats significatifs, notamment la constatation de nombreuses infractions ».

Dans ce contexte, les mêmes services ont découvert des individus non qualifiés exerçant des activités médicales et paramédicales dans des salons de coiffure et de beauté et des centres de soins corporels. Dans le cadre de cette opération, l'équipe de

contrôle a saisi à travers les différentes directions de commerce de wilayas des « quantités importantes » de produits alimentaires importés illégalement d'origine inconnue et des produits alimentaires périmés, ce qui constitue une menace directe pour la santé des consommateurs.

L'APOCE SALUE L'INITIATIVE

Le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a salué cette initiative qui vise à mettre un terme à ces pratiques nocives pour la santé des consommateurs. Zebdi a mis en garde contre les dangers de ces activités médicales et paramédicales exercées par des non-professionnels comme les soins esthétiques (laser, botox, mésothérapie...). Il a cité, en outre, la vente de lunettes, y compris solaires qui doivent être vendus

exclusivement par des spécialistes ayant reçu une formation médicale en la matière. Concernant la vente de produits alimentaires importés illégalement, l'intervenant a relevé la dangerosité de leur consommation, au regard de la non-disponibilité des informations nécessaires sur les conditions de leur production et sur leur authenticité. Certains de ces aliments contiennent des composants nuisibles pour la santé, ou interdits par la charia, comme l'alcool, les viandes et les graisses porcines.

« UNE ÉTAPE VERS LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR »

De son côté, le Conseil national de l'ordre des médecins dentiste (CNODM) a apporté son soutien aux décisions du ministère du Commerce intérieur, relatives au contrôle des activités médicales et paramédicales

exercées par les non-professionnels, y compris le montage des dents sans autorisation. Selon le dit Conseil, « la réorganisation de ces activités en coordination avec les secteurs concernés et la mise en place de règlements juridiques claires pour leur exercice, représentent une étape sérieuse et responsable vers la protection du consommateur et le renforcement de la confiance de l'Etat en les institutions de l'État ».

Pour rappel, le ministre Zitouni avait présidé, mardi passé, une réunion de coordination sur le contrôle du commerce, lors de laquelle, il a insisté sur l'élargissement du contrôle aux activités médicales et paramédicales exercées par les non-professionnels, les instituts de coiffure, de beauté et des soins corporels, appelant à réorganiser ces activités, en coordination avec les secteurs concernés.

A. N.

POUR INCITATION À LA SPÉCULATION SUR LA POMME DE TERRE

Quatre individus en détention provisoire

Le Pôle pénal national de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication près la Cour d'Alger a placé 4 individus en détention provisoire pour délit d'incitation à la spéculation illicite sur la pomme de terre via les réseaux sociaux, indique, jeudi, un communiqué du Parquet de la République.

« En application des dispositions de l'article 11, alinéa 3, du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication, porte à la connaissance de l'opinion publique, que suite à la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux montrant plusieurs personnes appelant au boycott de la récolte de la pomme de terre et menaçant d'agresser les camionneurs approvisionnant les citoyens en cette denrée, l'enquête préliminaire ouverte a abouti à l'interpellation des nommés (H.B), (A.A), (Ch.A) et (A.Dj) ». Les quatre individus ont été présentés, le 24 avril 2025, devant le Parquet près le Pôle pénal national et une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour les délits « d'incitation à la spéculation et de discours de haine au moyen des technologies de l'information et de la communication, de diffusion de publications susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national, d'incitation à la spéculation illicite, et de menace d'agression », ajoute la même source. « Après avoir auditionné les 4 mis en cause en première comparution, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire », conclut le communiqué. À noter que la lutte contre l'informel et les spéculateurs, autant elle est impérative pour protéger le commerce et l'économie nationale, elle est aussi importante pour protéger toute opération de commerce effectuée pour l'extérieur. Toute instabilité dans le marché local en matière d'offre impactera l'export des produits notamment agricoles et de grandes consommation.

Ania N.

PRÉVUE LE MOIS DE SEPTEMBRE PROCHAIN

L'IATF pour vendre le potentiel économique de l'Algérie

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture des travaux de la commission multisectorielle chargée de la préparation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue le mois de septembre prochain en Algérie. S'exprimant lors de l'ouverture des travaux, Rezig a fait savoir que ce salon servirait de « plateforme importante » pour braquer la lumière sur le potentiel économique considérable que recèle l'Algérie, précisant que « le président de la République a ordonné d'assurer toutes les facilitations aux partenaires africains pour participer à cette manifestation économique ». « Le président de la République a ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'IATF de manière à profiter aux économies nationale et africaine », conclut le communiqué.

Notons que cette foire donnera davantage de dynamisme aux échanges interafricains, notamment dans le secteur économique et aussi les échanges d'expériences en faveur du commerce interafricain.

Sarah O.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saïdal va exporter vers la Mauritanie

Le groupe Saïdal a signé un mémorandum d'entente commercial avec le groupe mauritanien (Chinguitty Pharma), visant à renforcer la coopération entre les deux parties dans plusieurs domaines, notamment l'approvisionnement du marché mauritanien en médicaments algériens.



S'exprimant à la presse à cette occasion, le directeur du département exportation de Saïdal, Othmane Meddad, a précisé qu'en vertu de cette coopération, le groupe public algérien exporterait, dans un premier temps, ses produits pharmaceutiques vers le groupe (Chinguitty Pharma), qui se « chargera de leur commercialisation et promotion sur le marché mauritanien ». Le groupe Saïdal accompagnera, en seconde

phase, les projets industriels du groupe mauritanien, en mettant à sa disposition son expertise et son soutien technique et industriel, notamment pour la réalisation d'une unité de production de solutions pharmaceutiques ainsi qu'un projet de conditionnement et d'emballage en Mauritanie. Cette unité permettra de conditionner les produits sem-finis exportés par Saïdal, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Dans ce

cadre, Najem a salué cette coopération qui, a-t-il dit, constitue « le fruit de longs débats entre les deux entreprises », soulignant qu'elle s'inscrit dans le cadre de « la politique des deux pays ayant pour objectif la complémentarité et le renforcement de la coopération commune dans de nombreux domaines ». De son côté, le député et président de la Fédération mauritanienne de la santé, Sidi Mohamed Ould Sidi a souligné que ce

mémorandum commercial visait à « mettre en œuvre la politique des dirigeants des deux pays et leur volonté de développer les relations politiques et économiques » bilatérales, faisant observer que « la route frontalière Tindouf-Zouerate permettra de renforcer davantage ces liens ». Notons que le groupe (Chinguitty Pharma) compte parmi les principaux acteurs du secteur de la santé en Mauritanie et en Afrique de l'Ouest et qu'il est le premier à avoir obtenu une autorisation pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments en Mauritanie. La convention a été paraphée par la Présidente directrice générale (PDG) par intérim de Saïdal, Soraya Sebbah, et le directeur général du groupe mauritanien, activant dans la distribution de médicaments et de dispositifs pharmaceutiques et médicaux, Amar Mohamed Najem, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri.

Ania N.

DÉVIATION DU PIPELINE DE GPL

L'achèvement du projet prévu en juin prochain

Les travaux de déviation du pipeline de gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Alger devraient être achevés et mis en service en juin prochain, a indiqué jeudi un communiqué de la société (Naftal). Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de la façade maritime de la capitale dans le cadre du (Plan blanc), vise à éliminer les obstacles induits par l'ancien tracé du pipeline, qui traversait l'espace de loisirs des Sablettes, empêchant ainsi son exploitation optimale dans le développement urbain, précise la société. Pris en charge par l'entreprise (Cosider Canaux), les travaux qui ont débuté en mars 2024, devraient être achevés dans les délais fixés,

conformément à un cahier des charges strict reflétant l'importance de cette opération délicate. La société Naftal a précisé que l'ancien pipeline avait un diamètre de 8 pouces et une longueur de plus de 5 kilomètres, impliquant des défis techniques en raison de la nature du site et de la complexité des réseaux souterrains, avec la nécessité d'assurer la continuité de l'approvisionnement en GPL de sept (7) wilayas, exigeant ainsi une planification technique rigoureuse et une exécution hautement professionnelle. Un nouveau pipeline de 10 pouces de diamètre a été réalisé pour relier le port pétrolier d'Alger au dépôt de Caroubier, selon un tracé approuvé par les services de la

wilaya d'Alger. Une opération de forage horizontal dirigé a également été effectuée sous la route nationale RN 11, permettant le raccordement du nouveau pipeline sans affecter le trafic routier, ni l'infrastructure de la voie. Le projet reflète une approche globale dans la gestion des infrastructures énergétiques en milieu urbain, en conciliant exigences de sécurité énergétique, sécurité publique, aménagement urbain moderne et respect des normes environnementales. Ce projet est soumis à l'examen et à l'approbation du ministère de l'Environnement et de l'Autorité de régulation des hydrocarbures.

A. N.

ABDELKRIM BOUZRED À L'APN

L'État accorde une importance particulière aux retraités

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a qualifié d'"insensée" et "préjudiciable au principe d'égalité entre les citoyens", toute intention d'exempter totalement l'ensemble des retraités de l'impôt sur le revenu global (IRG), en plus, a-t-il ajouté de ses impacts sur le budget de l'État. C'est exclu, a-t-il affirmé, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président de l'Assemblée, Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de nombre de membres du gouvernement. Le ministre des Finances a rappelé que l'État accorde une importance particulière aux retraités, en réduisant l'IRG à un taux très bas pour ceux percevant une pension ne dépassant pas 42 000 DA, tandis que les retraités touchant moins de 30 000 DA sont totalement exemptés de cet impôt, à l'instar de toutes les catégories dont le salaire est inférieur à ce montant. Il a fait

remarquer, dans ce cadre, que l'État œuvre à s'adapter aux évolutions socioéconomiques et consent des efforts pour soutenir le pouvoir d'achat et la stabilité des prix, ce qui a un effet positif sur la situation financière des retraités. En effet, il y a un an, le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président Abdelmadjid Tebboune, avait approuvé une revalorisation des pensions et allocations de retraite, oscillant entre 10% et 15%. À cette occasion, le président de la République a expliqué qu'il s'agit d'une reconnaissance et une considération par l'État des efforts de ses enfants parmi les travailleurs qui ont pleinement accompli leur mission tout au long de leur carrière. Cette revalorisation est destinée à permettre à toutes les catégories de retraités d'améliorer leur cadre de vie, ainsi que celui de leurs familles. Les augmentations des pensions de retraite, ainsi que celles touchant les salaires, l'allocation chômage et les bourses universitaires font partie des mesures destinées à

soutenir et améliorer le pouvoir d'achat des revenus et traduisent la préoccupation des autorités de répondre aux attentes des citoyens dans ce domaine. La Loi de finances pour l'année 2025 contient plusieurs mesures et exonérations fiscales visant à soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment pour soutenir les prix de certains produits importés. L'attention accordée aux retraités est traduite dans d'autres mesures qui touchent certaines catégories professionnelles. Il y a quelques jours, le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président Tebboune, a approuvé un abaissement de trois ans de l'âge de la retraite pour les enseignants du secteur de l'Éducation, conformément à l'engagement du président de la République envers les enseignants des trois cycles (primaire, moyen et secondaire) et en reconnaissance de leurs efforts dans la préparation et la formation des générations de demain". Les syndicats du sec-

teur ont salué cette décision qu'ils considèrent comme un acquis qui s'ajoute à de nombreux autres acquis récemment réalisés pour la promotion de cette profession classée, selon eux, parmi les métiers pénibles. De son côté, la Caisse nationale des retraites (CNR), également, fait tout pour aider les retraités à accomplir leurs démarches administratives avec les plus grandes facilités. Ainsi, la CNR a annoncé récemment le lancement d'un nouveau service permettant aux retraités d'ouvrir directement un compte à partir de l'application mobile Retraite Dz, suivant des étapes simples, sans avoir à passer par le numéro vert 3011, ou à se déplacer à l'agence locale. La plateforme mobile "Retraite Dz", offre plusieurs services numériques permettant à ses utilisateurs de bénéficier de plusieurs fonctionnalités à distance tels que le renouvellement des pièces justificatives, le téléchargement de l'attestation de revenu, et le suivi des dossiers.

M'hamed Rebah

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES Alnaft obtient plusieurs titres miniers pour ses activités

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures «Alnaft» a obtenu des titres miniers pour les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures dans sept périmètres, selon un décret présidentiel publié dans le Journal officiel (JO) n 23. Selon le décret n 25-112 signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 21 avril courant, il est attribué à Alnaft des titres miniers pour les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures sur sept périmètres. Il s'agit des zones «Dhraâ Kheima», d'une superficie de 8.268,67 km2 dans les wilayas de Béchar et Béné Abbès, «Erg El-Aguiba», d'une superficie de 20.843,53 km2 dans la wilaya d'Adrar, «Azzel Matti», d'une superficie de 23.686,51 km2 dans les wilayas d'Adrar, In Salah et Tamanrasset, et «Erg El-Raoui», d'une superficie de 22.331,55 km2 dans les wilayas d'Adrar, Béné Abbès et Timimoun. Les titres miniers concernent également les périmètres de «Mouiet Er Rebah», d'une superficie de 3.307,21 km2 dans la wilaya d'El-Oued, «Gharet Bou Saïdet», d'une superficie de 645,92 km2 dans les wilayas de Ghardaïa et Laghouat, et "Amasralad", d'une superficie de 6.071,12 km2 dans la wilaya d'Ilizi. Dans le même numéro du Journal officiel, un autre décret présidentiel, n 25-111, a été publié, portant approbation des concessions amont pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures attribués par l'agence «Alnaft» à la société nationale Sonatrach. Les concessions concernent les blocs «Bordj Omar Driss Est», «Rhourde El-Fares Timssit», «Feidjet Djokhane», «El-Borma 2», et «Guerrera 2», selon le décret.

S. O.

HOTELLERIE

145 nouveaux établissements en service en 2025

Le Directeur de l'investissement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Ghoulamallah Boukabous, a indiqué que 145 établissements hôteliers entrèrent en exploitation à l'échelle nationale, au cours de l'année 2025. S'exprimant en marge du Salon international du tourisme, des voyages, du transport, des équipements, ainsi que des services de l'hôtellerie et de la restauration qui se tient depuis mercredi dernier, à Oran, le responsable a précisé que l'année 2025 verra ainsi l'entrée en service de 145 hôtels à travers le pays, sur plus de 930 projets hôteliers en cours de réalisation ou dont les travaux sont achevés ». La capacité d'accueil globale de ces établissements est estimée à plus de 91.000 lits, permettant la création de 35.000 emplois permanents, a-t-il ajouté. Concernant la ville d'Oran, 14 établissements hôteliers entreront en exploitation, cette année, dont 10 seront prêts avant la saison estivale, selon les précisions de Boukabous. La wilaya d'Oran compte actuellement 112 projets hôteliers en cours de réalisation ou achevés, avec une capacité d'accueil de 8.000 lits. Le parc hôtelier de la wilaya comprend 212 établissements, offrant une capacité totale de plus de 22.000 lits, a rappelé le Directeur de l'investissement touristique. Il a souligné que ce Salon international représente une opportunité de rencontre pour tous les acteurs et professionnels des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et du transport, afin de nouer des partenariats et promouvoir leurs produits touristiques. Organisé par l'agence de communication et d'événementiel Estra d'Oran, ce Salon accueille plus de 230 exposants venus d'Algérie ainsi que de neuf pays étrangers, dont la Tunisie, l'Égypte, la Turquie, la Jordanie et l'Ouganda.

A. N.

L'ÉTAT PALESTINIEN

La Norvège officialise sa reconnaissance

L'ambassadrice de la Palestine en Norvège, Mme. Antoinette Sidin, a récemment présenté ses lettres de créance au roi Harald V de Norvège, marquant ainsi un moment historique pour la Palestine.



Bien plus qu'une simple formalité diplomatique, cet acte symbolise un tournant significatif dans les relations internationales de la Palestine. Cet événement revêt une grande importance dans le cadre de l'engagement soutenu de la Norvège pour la cause palestinienne. En mai 2024, la Norvège a pris la décision historique de reconnaître officiellement la Palestine en tant qu'État indépendant. Cette reconnaissance représente un tournant majeur pour la Palestine sur la scène internationale, rejoignant ainsi plusieurs autres nations qui ont exprimé leur soutien à la souveraineté palestinienne face à l'occupation israélienne. Ce geste de solidarité est particulièrement significatif alors que la Palestine subit des agressions continues et des violations de ses droits fondamentaux par Israël. Le rôle de la Norvège dans le processus de paix au Moyen-Orient est bien connu. Depuis plusieurs années, ce pays scandinave agit en tant que médiateur essentiel dans les négociations de paix israélo-palestiniennes, soutenant des initiatives diplomatiques visant à mettre fin au conflit et à établir une paix durable. En choisissant de nom-

mer un ambassadeur résident pour la Palestine à Oslo, la Norvège envoie un message clair de soutien à l'État palestinien et réaffirme son engagement en faveur de la paix et de la justice dans la région. La présentation des lettres de créance de l'ambassadrice Antoinette Sidin au roi Harald V est un événement emblématique dans l'histoire des relations diplomatiques entre la Norvège et la Palestine. Le ministère palestinien des Affaires étrangères a souligné que cet acte revêt une signification particulière, non seulement pour la diplomatie palestinienne, mais aussi pour l'ensemble du peuple palestinien. Dans un communiqué, le ministère a insisté sur le fait que cette reconnaissance constitue un message de solidarité et un soutien tan-

gible aux droits palestiniens, notamment dans un contexte où le peuple palestinien subit une guerre d'extermination orchestrée par l'occupation israélienne. Cette nouvelle étape dans les relations diplomatiques entre la Palestine et la Norvège survient dans un contexte international particulièrement tendu, marqué par les violences israéliennes à Gaza et dans les territoires occupés. Les autorités palestiniennes dénoncent sans relâche les attaques israéliennes contre les civils, en particulier les frappes ciblant les infrastructures essentielles, telles que les hôpitaux et les installations humanitaires. Le peuple palestinien est confronté à une crise humanitaire sans précédent, exacerbée par le blocus israélien et la destruction systématique de ses infra-

structures. Dans cette situation dramatique, la reconnaissance par la Norvège de la Palestine comme un État indépendant est un message fort de soutien à la résistance pacifique du peuple palestinien et à son droit à l'autodétermination. La remise des lettres de créance de l'ambassadrice palestinienne en Norvège marque une étape importante dans la reconnaissance internationale de la Palestine. Bien que cet acte ne mette pas fin au conflit, il représente un signe d'espoir pour la Palestine dans sa quête de justice, de paix et de liberté. En soutenant la Palestine, la Norvège montre l'exemple d'un pays engagé en faveur des droits fondamentaux du peuple palestinien et de la coexistence pacifique entre toutes les nations.

M. Seghilani

POUR METTRE FIN AU GÉNOCIDE À GHAZA

Riyad Mansour appelle à des mesures concrètes

Alors que la situation humanitaire à Gaza atteint des niveaux alarmants, le Représentant permanent de l'État de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a lancé un appel solennel à la communauté internationale, exhortant les États membres à prendre des mesures concrètes et immédiates pour mettre fin au « génocide perpétré par l'entité sioniste » contre le peuple palestinien. Dans un contexte où la France assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois d'avril, Mansour a adressé trois lettres identiques au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au Président du Conseil de sécurité, ainsi qu'au Président de l'Assemblée générale. Dans ses missives, il dresse un tableau sombre de l'aggravation continue de la catastrophe humanitaire dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée. Depuis le 7 octobre 2023, le bilan humain s'élèverait, selon les données communiquées, à près de 52 000 morts et 117 000 blessés, en grande majorité des femmes et des enfants. « Nous assistons à des massacres à répétition, à un nettoyage ethnique et à une tentative systématique d'effacer le peuple palestinien de la carte », a dénoncé Mansour. Il a notamment pointé du doigt la destruction de cimetières, la profanation de tombes et les frappes ciblées contre les infrastructures civiles. En Cisjordanie, y compris à El-Qods Est, les violences exercées par les forces d'occupation et les colons se sont intensifiées. Mansour a également alerté sur le recours aux punitions collectives et au siège imposé à Gaza, qui prive la population d'accès à la nourriture, à l'eau, aux médicaments, au carburant et aux aides humanitaires. « Le peuple palestinien est affamé, assoiffé, empêché de se soigner, et ses enfants sont privés d'éducation. Ce sont des crimes de guerre qui se poursuivent en toute impunité », a-t-il martelé. L'ambassadeur palestinien a également dénoncé les entraves croissantes imposées par l'entité sioniste aux Nations unies et aux organisations humanitaires opérant dans les territoires palestiniens occupés. Il a notamment évoqué les attaques répétées contre l'UNRWA, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens. « Six écoles de l'UNRWA à El-Qods Est ont été fermées par les forces d'occupation, mettant fin à l'année scolaire pour 800 enfants », a-t-il précisé. Autre point de tension : le système de santé à Gaza, selon Mansour, est en train de s'effondrer sous les bombardements et le blocus. « Les hôpitaux sont pris pour cible, les soignants sont visés, et les malades ne peuvent être soignés. Il s'agit là d'une stratégie délibérée de destruction du tissu social palestinien », a-t-il affirmé. Face à cette situation, le représentant permanent de la Palestine a exhorté les États membres des Nations unies à agir conformément à leurs obligations juridiques, humanitaires et morales. Il a insisté sur la nécessité de soutenir les résolutions de l'ONU, ainsi que les décisions de la Cour internationale de Justice (CIJ), appelant à une action collective urgente. « L'impunité dont jouit l'entité sioniste est le principal catalyseur de cette escalade. Tant qu'elle ne sera pas sanctionnée, les violations continueront », a-t-il averti, appelant à la fin immédiate de l'occupation illégale des terres palestiniennes, à la protection du droit international et à la garantie des droits inaliénables du peuple palestinien, dont l'autodétermination et le droit au retour. Alors que la France, membre permanent du Conseil de sécurité, assure actuellement sa présidence, de nombreux observateurs attendent une prise de position claire sur cette situation dramatique. Les appels à un cessez-le-feu durable, à l'achèvement sans entrave de l'aide humanitaire et à la protection des civils se multiplient à travers les chancelleries du monde entier. Reste à savoir si, sous l'impulsion de Paris, le Conseil de sécurité pourra sortir de l'impasse diplomatique actuelle et adopter des mesures fortes pour mettre fin à ce que de nombreux pays qualifient désormais de crise sans précédent dans l'histoire récente du Moyen-Orient.

M. S.

PALESTINE

La solidarité mondiale toujours intacte

Les protestations contre les politiques sionistes et les investissements dans des entreprises militaires impliquées dans le conflit à Gaza continuent de croître au niveau international. Plusieurs actions et événements significatifs ont eu lieu dans divers endroits à travers le monde, mettant en lumière les tensions liées à la guerre en cours et la solidarité mondiale envers le peuple palestinien. La récente décision de l'Université de Yale de sanctionner des étudiants pro-palestiniens a attiré une attention mondiale, notamment de la part de l'administration de Donald Trump. Le Task Force on Combating Anti-Semitism, un organisme mis en place sous l'administration Trump, a exprimé son soutien à Yale après l'intervention contre des étudiants qui avaient protesté contre la visite du ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir. Ces protestations se sont intensifiées en réponse à la guerre en cours à Gaza. Le soutien gouvernemental a inclus une déclaration en faveur des actions disciplinaires prises par l'université, notamment l'annulation de la reconnaissance officielle de l'organisation étudiante "Yalies4Palestine" et l'ouverture d'enquêtes disciplinaires contre les étudiants impliqués. En parallèle, des vidéos ont circulé montrant des dizaines d'étudiants s'opposant à la guerre menée par Israël à Gaza, scandant des slogans tels que "Honte à toi" à l'encontre de Ben Gvir. Cette situation a relancé un débat sur la liberté d'expression et les limites de l'activisme sur les campus américains.

LA PRESSION SUR LES MULTINATIONALES

Une autre manifestation importante a eu lieu à Paris, jeudi dernier, organisée par des militants du mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) et le syndicat CGT, visant à dénoncer les investissements

d'AXA dans des entreprises liées à la production d'armements israéliens. Les manifestants ont ciblé l'entreprise d'assurance AXA pour ses investissements dans des sociétés fournissant des armes utilisées par Israël dans ses attaques contre Gaza, un crime que le mouvement BDS considère comme un génocide. Les militants ont appelé AXA à se retirer de ces investissements, soulignant les dangers éthiques et légaux liés à ces partenariats financiers. AXA a déjà cédé sous la pression du BDS par le passé, notamment en 2019, lorsqu'elle a retiré ses investissements dans Elbit Systems, une société israélienne de fabrication d'armements. Toutefois, le BDS continue de faire pression pour un retrait total de ces investissements, insistant sur le fait que toute collaboration avec des entreprises impliquées dans l'agression de Gaza est inacceptable.

LE MONDE REGARDE LES ENFANTS PALESTINIENS

D'autres initiatives de solidarité se sont également manifestées, notamment en Asie, où un groupe d'enfants sri-lankais a exprimé son soutien à la cause palestinienne. Un groupe de 60 étudiants de l'Académie Hamid pour l'enseignement du Coran a parcouru plus de cinq heures pour arriver à l'ambassade de Palestine à Colombo, portant avec eux des dons en espèces destinés aux enfants palestiniens. Cette action émotive a été saluée par le représentant de la Palestine, qui a exprimé sa gratitude envers ces jeunes qui ont su dépasser les barrières géographiques et religieuses pour exprimer leur solidarité. En parallèle, des manifestations contre l'agression israélienne ont continué de se multiplier, notamment en Israël même, où des milliers de personnes sont descendues dans les rues de Tel Aviv pour protester

contre les massacres à Gaza. Organisées par le groupe israélien Standing Together, ces manifestations ont dénoncé la politique du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, soulignant que la guerre ne sert que ses intérêts politiques tout en exacerbant la souffrance des Palestiniens.

LE VATICAN ET L'ISOLEMENT DIPLOMATIQUE D'ISRAËL

Le rôle du Vatican dans ce contexte a également été marqué par une prise de position forte contre les actions israéliennes. Le pape François, décédé récemment à l'âge de 88 ans, a été une critique virulente de la guerre israélienne contre Gaza. Lors de ses derniers discours, il a évoqué les souffrances humaines causées par la guerre, appelant à un cessez-le-feu immédiat et à des actions humanitaires pour aider la population civile de Gaza. Après sa mort, le gouvernement israélien a ordonné à ses diplomates de ne pas signer les livres de condoléances pour le pape, en raison de ses positions critiques à l'égard des actions israéliennes. Ces événements soulignent non seulement la violence du conflit israélo-palestinien, mais aussi la montée de la solidarité internationale, qui prend de multiples formes : manifestations, pression économique et soutien humanitaire. Tandis que les actions israéliennes continuent d'attirer des condamnations à travers le monde, la communauté internationale reste divisée sur la manière de réagir, avec des manifestations croissantes de soutien aux Palestiniens et un appel incessant à mettre fin à l'impunité. Les pressions économiques et diplomatiques semblent être au cœur de la lutte pour faire entendre la voix du peuple palestinien sur la scène mondiale.

M. S.

DES MILLIERS DE PALESTINIENS EN SOUFFRANCE

Tragédie humanitaire à Ghaza

Depuis le début de l'agression israélienne contre Ghaza, la situation dans la région s'est rapidement détériorée, plongeant des milliers de civils dans une tragédie sans fin.

Les frappes aériennes, les bombardements terrestres et les attaques maritimes israéliennes se multiplient, affectant des zones densément peuplées, des infrastructures civiles et des camps de réfugiés. La population civile se retrouve piégée, sans autre choix que de fuir ou de se réfugier sous des décombres. Les répercussions de ce conflit sont dramatiques pour les civils. Les frappes israéliennes visent délibérément des zones résidentielles, des marchés populaires, et des installations de réfugiés. Les victimes sont principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées. Dans les dernières heures, plusieurs quartiers de Ghaza, dont celui de Shujaya, ont été frappés, faisant de nombreuses victimes parmi les civils, y compris un homme et des blessés dans un camp de réfugiés. Les hôpitaux et centres de santé sont à bout de souffle face à l'afflux constant de blessés. Le manque de ressources et de médicaments complique sérieusement les efforts pour sauver les vies des civils pris dans les bombardements. Dans certaines zones, les hôpitaux ont été contraints de fermer en raison des frappes incessantes. Les autorités sanitaires locales et les organisations humanitaires luttent désespérément contre la pénurie de matériel médical. Les attaques israéliennes continuent de frapper les zones déjà surpeuplées de Ghaza,



Ph: DR

notamment le sud, où une attaque a frappé une tente abritant une famille réfugiée dans la région de Khan Younès. Cinq membres de cette famille, dont un homme, sa femme enceinte et leurs trois enfants, ont perdu la vie dans ce bombardement. Le bilan humain continue d'augmenter, et les pertes civiles, particulièrement parmi les enfants, sont inacceptables. Les conditions de vie à Ghaza sont devenues insoutenables. L'ONU et les agences humanitaires signalent une aggravation de la crise alimentaire, de l'accès à l'eau potable et des conditions sanitaires dans les camps de réfugiés. L'UNRWA, l'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, a indiqué qu'environ un demi-million de personnes ont été nouvellement déplacées au cours du mois dernier. Le manque de ressources dans ces camps, couplé à l'isolement de Ghaza, rend l'acheminement de l'aide humanitaire extrêmement difficile, exacerbant encore la souffrance des civils. Sur la scène internationale, les tensions politiques

augmentent. Alors que le gouvernement israélien continue d'intensifier ses opérations militaires, les négociations diplomatiques, notamment celles menées au Qatar et en Égypte, peinent à obtenir des résultats tangibles. Les appels à une prise de position plus forte de la part des pays occidentaux se multiplient, mais la passivité observée reste préoccupante. Des voix dissidentes, comme celle du ministre des Affaires étrangères norvégien, ont critiqué l'inaction des puissances occidentales face à la situation à Ghaza. Le nombre de victimes ne cesse d'augmenter. Depuis le début de l'agression en octobre 2023, le bilan humain a atteint des proportions catastrophiques, avec 51 355 martyrs et plus de 117 248 blessés. Le nombre de morts continue de croître chaque jour, notamment à cause des attaques directes mais aussi des effets collatéraux, tels que la famine, les maladies, et l'absence de soins médicaux. La situation est particulièrement critique pour les femmes et les enfants, qui représentent une proportion alarmante

des victimes. Alors que la situation sur le terrain continue de se détériorer, la communauté internationale est de plus en plus critiquée pour son manque de réaction face à cette crise humanitaire. Les appels à une intervention plus ferme se multiplient, mais l'isolement de Ghaza et l'impact des frappes israéliennes compliquent l'acheminement de l'aide. Dans les camps de réfugiés, la situation devient catastrophique, avec des conditions de vie précaires et une pénurie d'eau potable, de nourriture et de soins médicaux. Les efforts humanitaires sont freinés par la destruction des infrastructures et le manque de ressources, rendant chaque jour plus insupportable la vie des civils pris dans ce conflit. La guerre à Ghaza continue de faire des ravages, non seulement sur le plan militaire, mais aussi sur le plan humain. Les souffrances des civils palestiniens ne connaissent pas de fin, et la communauté internationale doit prendre ses responsabilités pour tenter de mettre fin à cette tragédie.

M.Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Les habitants de Tulkarem et Noor Shams résistent

La situation dans la région est de plus en plus tendue et dramatique. Les habitants des camps de Tulkarem et de Noor Shams subissent depuis 89 et 76 jours respectivement une occupation militaire violente, avec des impacts dévastateurs sur leurs vies quotidiennes et sur les infrastructures locales. Le nombre de victimes continue de croître, et les conditions de vie des civils palestiniens deviennent de plus en plus insoutenables, alors que les appels à la paix et à la fin de l'occupation restent sans réponse. Les forces israéliennes ont effectué de nouveaux raids dans la ville d'El-Khalil et la ville de Samoua, au sud de la ville. Selon des sources locales, deux Palestiniens, Amjad Ashour et Omar Al-Hawmada, ont été arrêtés après des fouilles de leurs maisons. De plus, des colons armés, sous la protection de l'armée israélienne, ont envahi la région de Mrah al-Baqar, au sud-ouest de Doura, suscitant de vives inquiétudes parmi les habitants face à de nouvelles tentatives de colonisation et de prise de terres palestiniennes. Dans un autre incident, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté un enfant de 14 ans, Ahmed Khaled Al-Alami, après l'avoir violemment battu lors d'une incursion dans la ville de Beit Ummar, au nord d'ElKhalil. Selon Mohamed Awad, un activiste local, les forces israéliennes ont envahi la ville, se déployant sur les routes principales et autour des maisons des civils, en lançant des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes. Al-Alami a été arrêté dans la zone du Triangle d'Eïn après avoir été maltraité par les soldats. Le même jour, quatre autres palestiniens ont été blessés. Trois d'entre eux ont été touchés par des balles réelles, tandis que le quatrième a subi des violences physiques

infligées par les soldats israéliens. Par ailleurs, deux autres ont été arrêtés lors de raids sur les villes d'Idhna et de Dura, dans le gouvernorat d'ElKhalil. Les forces israéliennes ont lancé des balles réelles et des gaz lacrymogènes sur les habitants d'Idhna, blessant trois personnes, dont une grièvement. Un autre a été blessé à la suite de coups et de maltraitance. Tous ont été transportés à l'hôpital. Les forces israéliennes ont mené hier un raid à Qafin, au nord de Tulkarem, arrêtant quatre citoyens : Louay Harsha, Mohammad Najeh Harsha, Mohammad Alaa Harsha et Rashid Beqaoui. Ces arrestations ont eu lieu après que les soldats ont envahi leurs domiciles et procédé à des fouilles. L'agression israélienne se poursuit sans relâche. Les forces d'occupation israéliennes mènent une offensive sur la ville de Tulkarem et son camp de réfugiés pour le 89e jour consécutif, et sur le camp de réfugiés de Noor Shams pour le 76e jour consécutif. Les tensions continuent de monter, notamment avec le déploiement de renforts militaires comprenant des véhicules blindés et des unités d'infanterie dans les zones concernées. À Noor Shams, des équipes d'infanterie israéliennes ont envahi le quartier d'Al-Mahjar à l'aube, tirant des balles et lançant des grenades assourdissantes, tout en imposant un siège strict au camp. Ce siège a conduit à un déplacement forcé des habitants des collines d'Al-Nasr et d'Al-Salihin, après que ceux-ci aient été contraints d'évacuer leurs maisons sous la menace des armes. Le camp de Tulkarem subit également une répression accrue, les soldats israéliens ayant causé des destructions massives après avoir expulsé les habitants. Le camp est désormais déserté, et de nombreuses entrées sont fermées par des

barricades de terre et des barbelés. En parallèle, la ville de Tulkarem connaît chaque jour une intensification des raids militaires. Des véhicules blindés et des soldats en patrouille envahissent les quartiers, menaçant et maltraitant les civils, en particulier les jeunes. Les arrestations et les confiscations de téléphones et de papiers d'identité sont fréquentes.

DES MAISONS TRANSFORMÉES EN CASERNES

L'occupation continue également d'occuper des maisons et des bâtiments dans les rues de Naplouse et du quartier nord de Tulkarem, qu'elle transforme en casernes militaires après avoir forcé les habitants à les quitter. L'impact de cette offensive israélienne sur la ville de Tulkarem et ses camps a été dramatique. En plus des 13 martyrs palestiniens, dont un enfant et deux femmes, l'une enceinte de huit mois, des dizaines d'autres ont été blessées ou arrêtées. L'agression a entraîné le déplacement forcé de plus de 4 200 familles, soit plus de 24 000 personnes, des camps de Tulkarem et de Noor Shams, ainsi que des centaines d'habitants du quartier nord de la ville. Les forces israéliennes ont également saisi plusieurs maisons, les transformant en bases militaires, et les ont entourées de véhicules et de bulldozers. L'attaque a provoqué des destructions massives. 396 maisons ont été complètement détruites, et 2 573 autres ont subi des dommages partiels dans les camps de Tulkarem et de Noor Shams. Les infrastructures de ces camps ont été complètement ravagées : les routes et ruelles ont été bloquées par des barrages de terre, isolant encore davantage les habitants des services essentiels.

M. S.

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Une justice à géométrie variable ?

Le vice-président du Conseil de sécurité russe, Dmitri Medvedev, a récemment exprimé de vives critiques à l'encontre de la Cour Pénale Internationale (CPI), en affirmant qu'elle « n'exerce la justice que dans les intérêts des pays occidentaux ». Ces déclarations ont été faites dans un contexte où la CPI a récemment lancé un mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, ce qui a fait l'objet de vives discussions internationales. Dans une publication sur le site de l'université d'État de Saint-Petersbourg, Medvedev a suggéré que la CPI aurait dû se dissoudre après que certains pays européens, initialement favorables à l'émission du mandat d'arrêt contre Netanyahu, aient refusé de l'appliquer. Il a souligné que cela constituait une « absence totale de respect » envers le Statut de Rome, le traité fondateur de la CPI. Selon lui, ce type de comportement est une illustration de la politique de « deux poids, deux mesures » de la CPI, qui aurait pour objectif de servir avant tout les intérêts des puissances occidentales. Medvedev n'a pas manqué de critiquer la tendance évidente de la CPI à agir selon les « préférences politiques » des pays occidentaux, ce qui, selon lui, nuit à la crédibilité de la Cour en tant qu'institution de justice internationale impartiale. Il a notamment évoqué le mandat d'arrêt contre Netanyahu, soulignant que, bien que certains pays européens aient initialement soutenu la décision, ils ont ensuite refusé de l'appliquer, ce qui révèle, selon lui, une contradiction flagrante dans les engagements des États occidentaux envers la CPI. Dans ce contexte, Medvedev a suggéré la création d'une alternative à la CPI sous l'égide du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), qui serait plus fidèle aux principes de la Charte des Nations Unies. Selon lui, un tel organisme judiciaire pourrait se distinguer de la CPI en respectant l'immunité des chefs d'État et en interdisant toute ingérence dans les affaires intérieures des États, notamment en ce qui concerne les instructions illégales données par des puissances étrangères aux oppositions internes. Cette prise de position de Medvedev intervient alors qu'un développement judiciaire important a eu lieu le 25 avril 2025, lorsque la chambre d'appel de la CPI a rejeté la demande d'Israël visant à annuler ou suspendre les mandats d'arrêt émis contre Netanyahu et l'ex-ministre de la Défense, Yoav Gallant, pour leur rôle présumé dans des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. La CPI a estimé que la question de la compétence de la Cour pour juger des crimes commis sur le territoire de l'Autorité Palestinienne, qui n'est pas officiellement un État, devait être examinée de nouveau. Toutefois, elle a précisé que les mandats d'arrêt contre les responsables israéliens restaient valides, ce qui a été perçu par certains comme une victoire pour la justice internationale. Face à ces tensions, Medvedev a proposé la création d'une alternative à la CPI, au sein du groupe BRICS, qui, selon lui, pourrait mieux incarner les principes de la justice internationale, en particulier le respect de la souveraineté des États et l'immunité des dirigeants. Un tel organisme offrirait une nouvelle approche pour traiter les questions de justice internationale, loin des accusations de partialité à l'égard des puissances occidentales. Les critiques de Medvedev à l'encontre de la CPI soulignent un débat de fond sur la légitimité de la justice internationale et son impartialité, notamment lorsqu'il s'agit de traiter des accusations contre des pays puissants, tels qu'Israël. La création d'une alternative au sein du BRICS pourrait-elle devenir une réalité, et quel impact cela aurait-il sur la structure de la justice internationale ? Ces questions restent ouvertes, et l'évolution de la situation dans les mois à venir pourrait bien redéfinir le paysage de la justice mondiale.

M. S.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un levier économique global

Réunis virtuellement mercredi 23 avril 2025, à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, et du président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, des chefs d'État et de Gouvernement ont tenté de raviver l'élan politique en faveur du climat, à l'approche de la prochaine conférence des Nations unies sur la question (COP30), prévue en novembre au Brésil.

La rencontre, organisée à huis clos, rassemblait un éventail représentatif de 17 nations, allant des grandes puissances économiques mondiales aux États les plus affectés par le changement climatique, en passant par des représentants régionaux de l'Union européenne, l'Union africaine et l'Association des nations d'Asie du Sud-Est. Qualifiant ce sommet de haut niveau de « réunion la plus diverse de dirigeants nationaux exclusivement consacrée au climat depuis longtemps », M. Guterres a insisté sur la dynamique unificatrice de l'événement. « Comme nous l'avons entendu, le monde avance. À toute vitesse. Aucun



groupe ni gouvernement ne peut arrêter la révolution des énergies propres », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse organisée dans la foulée. Selon M. Guterres, de nombreux dirigeants ont annoncé leur intention de soumettre dans les meilleurs délais de nouveaux plans climatiques nationaux ambitieux — les contributions déterminées au niveau national (CDN). Le chef de l'ONU a notamment salué l'engagement pris par la Chine, par la voix du président Xi Jinping, d'inclure dans sa prochaine CDN l'ensemble des secteurs économiques et tous les types de gaz à effet de serre. Une clarification qu'il a jugée « extrêmement importante » pour l'action climatique. Ces nouvelles promesses, a-t-il estimé, représentent une « opportunité vitale de tracer une voie audacieuse pour la prochaine décennie » et, surtout, d'« accélérer une transition juste des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables » à l'approche de la prochaine conférence des Nations Unies sur le climat, dite COP30, qui aura lieu au mois de novembre au Brésil. Le Secrétaire général a également présenté la transition énergétique comme un levier économique global. « La production d'énergies renouvelables est l'opportunité économique du siècle », a-t-il affirmé, y voyant « la voie de sortie de l'enfer climatique ». Face à la chute des prix des énergies renouvelables, un secteur en plein essor, créateur d'emplois et source de croissance, M. Guterres a souligné que ces technologies

constituent désormais « la voie la plus sûre vers la souveraineté énergétique, la sécurité énergétique et la fin de la dépendance à des importations de combustibles fossiles volatiles et coûteuses ». M. Guterres a réitéré son appel à des plans nationaux compatibles avec cette cible, couvrant l'ensemble des gaz à effet de serre et des secteurs économiques, avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Un responsable brésilien ayant participé à la réunion a quant à lui souligné que la COP30, qui se tiendra à Belém, dans le nord du pays, marquera un tournant vers « la mise en œuvre, la transparence et la réalisation concrète des engagements ». M. Guterres a par ailleurs insisté sur l'urgence d'apporter un soutien renforcé aux pays en développement, qui subissent de manière disproportionnée les effets du dérèglement climatique tout en étant les moins responsables des émissions mondiales. Il a exhorté les pays riches à proposer une feuille de route crédible pour mobiliser 1 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 au profit des pays en développement, à doubler les financements pour l'adaptation dans le but d'atteindre 40 milliards de dollars par an, dès 2025, et à alimenter le nouveau Fonds pour pertes et dommages liés au dérèglement climatique, établi lors de la COP28. M. Guterres a annoncé l'organisation en septembre d'un événement de haut niveau aux Nations Unies pour faire le point sur les avancées climatiques et les financements.

ESPÈCES EN VOIE D'EXTINCTION

Le guépard du Sahara "Amayas" observé à l'Ahaggar

Le désert algérien a été le théâtre d'un événement environnemental rare après l'observation d'un guépard du Sahara connu sous le nom d'"Amayas" au nord du parc culturel national d'Ahaggar dans la wilaya de Tamanrasset. Cette observation a suscité une large interaction sur les réseaux sociaux et a relancé le débat sur l'importance de protéger la faune sauvage dans la région. Un citoyen algérien a documenté cette observation. L'événement a eu lieu le samedi 12 avril 2025, vers 11h00, entre les régions

d'Amguid et de Tafdest au cœur du désert. En 2020, à l'occasion du 5 juin, journée mondiale de l'environnement, un reportage sur le parc culturel de l'Ahaggar (Tamanrasset), diffusé par la chaîne de télévision publique, avait montré des images du guépard (Acinonyx jubatus de hecki), prises en mars de la même année dans l'Atakor. Le reportage avait signalé la présence également de gazelles Dorcas et de mouflons à manchette qui figurent parmi les « plats favoris » du guépard. Cette réapparition, qualifiée de miraculeuse,

était intervenue plus de dix ans après le dernier signalement du guépard sahélo-saharien, une espèce en danger critique d'extinction, inscrite sur la liste rouge de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN). Selon l'UICN, la baisse de population chez les guépards est due à de nombreux facteurs dont les sécheresses qui diminuent le nombre de gazelles et de mouflons, les proies des guépards; la dégradation de l'environnement naturel; mais surtout la chasse illégale de cette espèce.

AGRICULTURE

L'intelligence artificielle face au climat

Sous le soleil tropical de Hainan, province dans le sud de la Chine, l'intelligence artificielle (IA) est en train de révolutionner l'agriculture. Lors du Congrès des semences 2025 à Sanya, ville de Hainan, chercheurs, décideurs politiques et industriels se penchent sur le rôle de l'IA dans l'accélération du développement de cultures résilientes et à haut rendement face aux défis climatiques. Le changement climatique bouleverse l'agriculture mondiale, rendant les méthodes de sélection traditionnelles inefficaces. "De nombreux gènes précieux pour la résilience existent encore dans les plantes sauvages, mais leur identification restait complexe", explique Qian Qian, académicien à l'Académie des sciences de Chine (CAAS). Désormais, l'IA s'impose comme la clé pour exploiter ce "trésor génétique" et accélérer le développement de cultures résistantes au climat. L'une des avancées les plus marquantes réside dans la capacité de l'IA à analyser d'énormes quantités de données biologiques et environnementales à une vitesse inégalée. La CAAS a mis au point un système d'apprentissage automatique capable de prédire avec précision les caractéristiques des cultures. "Ce système d'IA analyse les données génétiques et environnementales pour anticiper rendement et qualité", explique Li Huihui, vice-présidente de l'Institut Nanfan de la CAAS. Grâce à cette technologie, le temps nécessaire à la sélection est réduit de 290 fois par rapport aux méthodes traditionnelles. Plus besoin d'années d'essais : l'IA identifie instantanément les variétés les plus prometteuses. En Chine, la sélection assistée par IA est déjà appliquée. A China National Seed Group Co., Ltd, un système de surveillance agricole en cloud permet un suivi en temps réel grâce aux satellites. Une autre avancée majeure est le lancement de "Fengdeng", premier grand modèle linguistique agricole développé par le Laboratoire national de la baie de Yazhou. Il fournit des conseils sur la sélection variétale, les techniques de culture et l'industrie des semences. Par ailleurs, l'analyse génomique pilotée par l'IA permet d'anticiper les hybrides les plus prometteurs avant les essais sur le terrain, accélérant encore le développement de nouvelles variétés. Malgré ces avancées, la Chine doit encore renforcer ses infrastructures de partage de données et favoriser l'adoption commerciale des technologies d'IA. "Nous devons intensifier la collaboration entre instituts de recherche, chercheurs en IA et entreprises agricoles", insiste M. Qian. Au-delà des frontières chinoises : l'IA pourrait aussi garantir la sécurité alimentaire en Afrique et en Asie du Sud-Est en développant des cultures plus résistantes aux sécheresses et températures extrêmes. L'IA, après avoir transformé les finances et la santé, ouvre une nouvelle ère pour l'agriculture. En décryptant le "langage" des plantes, elle permet une sélection plus rapide, plus précise et plus efficace que jamais. Des banques de semences intelligentes en Chine aux collaborations internationales, ces "semences intelligentes" pourraient nourrir des milliards d'individus. L'IA ne redéfinit pas seulement l'agriculture, elle réécrit l'avenir de l'alimentation.

INFO... INFO... INFO...

LES TIGRES D'EXTRÊME-ORIENT

Une espèce pacifique

Les réserves russes du « Pays du Tigre » révèlent l'état du tigre rare dont le pape François était le « gardien ». Une source de l'administration de la réserve foncière du tigre du kraï du Primorié en Russie a rapporté que le rare tigre d'Extrême-Orient, dont le pape François a pris le patronage en 2023, vit toujours à l'état sauvage et est en bon état. Le porte-parole a confirmé à RIA Novosti que « le tigre est en bon état et vit à l'état sauvage dans la réserve nationale ». En 2023, le défunt pape est devenu le mécène d'un tigre du parc national de Primorsky, le nommant d'après une célèbre figure littéraire argentine - « Martin Fierro ». Le tigre dont le nom de code est Leo 252M est le premier tigre repéré près de la péninsule russe de Gamova depuis longtemps, où ces animaux sauvages n'ont pas été vus depuis longtemps. Il a également souligné la nature de cette espèce rare de grands félins : « Les tigres d'Extrême-Orient, inscrits sur la Liste rouge de l'UICN, sont les espèces les plus pacifiques et n'attaquent jamais les humains.

Repéré pour vous

Près de 10.000 personnes dans la province du Tanganyika, en République démocratique du Congo (RDC), ont été contraintes de se déplacer suite aux graves inondations provoquées par les récentes pluies torrentielles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le monde génère actuellement 2 milliards de tonnes de déchets ménagers par an. Un tel volume, s'il était placé dans une seule ligne de conteneurs maritimes mis bout à bout, ferait 25 fois le tour de l'équateur.

BÉJAÏA. SALON DU PROMOTEUR IMMOBILIER

Près d'une centaine d'exposants au rendez-vous

Près d'une centaine d'exposants participent, depuis jeudi, à la 7ème édition du Salon du promoteur immobilier de Béjaïa, animée sous des chapiteaux installés au parking du stade de l'Unité maghrébine.

La séance inaugurale du Salon, organisé par une agence spécialisée dans l'évènementiel, a rassemblé une foule de professionnels du bâtiment ou de ceux qui gravitent autour. Outre les promoteurs, la place a été occupée par nombre d'opérateurs, associant les fabricants de matériaux de construction et de finition, les spécialistes du revêtement et de l'habillage des appartements, les opérateurs en charge d'installations d'ascenseurs, les entreprises versées dans le luminaire, ainsi que des institutions bancaires présentes en force et proposant une gamme variée de produits, notamment les prêts et l'assistance financière. La manifestation offre une réelle opportunité aux potentiels clients et acquéreurs d'ha-



bitat, de s'informer sur les tendances immobilières du jour, les financements et les programmes de construction en cours et surtout les prix de cession et les éventuelles réductions proposés, selon les organisateurs.

Pour les professionnels participants, le Salon est une occasion de faire connaître leurs produits, mais aussi de prendre la

mesure de la dynamique du marché de l'immobilier et nouer des partenariats permettant de renforcer leurs réseaux professionnels, est-il précisé. Les organisateurs de l'évènement s'attendent, surtout, à battre un record dans les transactions concrétisées lors de cette nouvelle édition du Salon du promoteur immobilier qui va s'étaler sur cinq jours.

TLEMCEM. SESSION DE FORMATION SUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE FRONTALIÈRE "TELL OUEST"

Lancement de la 3^e phase

La troisième phase du cycle de formation consacré à l'aménagement et au développement de la zone frontalière du "Tell Ouest" a débuté, lundi à Tlemcen. Cette phase, destinée aux cadres de différentes institutions et directions exécutives de la wilaya, comprend des explications détaillées dispensées sur trois jours par des experts de l'Agence nationale d'aménagement du territoire et de son attractivité, portant sur les fondamentaux du système d'information géographique (SIG), dans le but de renforcer les capacités locales en matière d'informatique et de gestion des bases de données.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Directeur central à la Direction générale de l'aménagement du territoire et de son attractivité au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Madjid Sâada, a souligné que "l'aménagement et le développement des zones frontalières font partie des chantiers prioritaires de la politique nationale inscrite dans le Schéma national d'aménagement du territoire". Il a précisé que la direction générale a lancé des études d'aménagement pour neuf zones frontalières à travers le pays, dont celle du "Tell Ouest" à Tlemcen.

Il a ajouté qu'après l'achèvement des deux premières phases de cette formation, la troisième porte sur le tableau de bord de suivi de la mise en œuvre du projet d'aménagement et du plan de programme sur le terrain, par les acteurs régionaux locaux, à savoir les directions exécutives, les collectivités locales et les opérateurs économiques.

Le suivi repose sur des indicateurs d'évaluation appuyés par le système d'information géographique.

De son côté, la Directrice générale de l'Agence nationale d'aménagement du territoire et de son attractivité, Mme Souad Farida Skander, a souligné que le tableau de bord de suivi et de mise en œuvre du programme, qui repose sur des indicateurs efficaces et des données fiables, constitue un outil d'aide à la décision permettant d'effectuer les ajustements et corrections nécessaires en temps opportun, en assurant le suivi de l'avancement des projets et le contrôle de leur performance, afin de

garantir l'atteinte des objectifs fixés dans les délais et les budgets impartis. Elle a ajouté : "Ce programme, qui s'étend sur plusieurs années, vise à élever le niveau des communes frontalières, à asseoir les bases d'un développement durable fondé sur la valorisation des ressources locales, le potentiel de la région et la structuration de la zone frontalière, afin d'instaurer une dynamique d'attractivité des investissements, de création d'activités, et d'intégration de cette zone aux niveaux régional et national, à travers des infrastructures appropriées et performantes, ainsi que la valorisation et la protection des res-

sources naturelles". Pour sa part, le chef du projet d'aménagement et de développement de la zone frontalière du "Tell Ouest", M. Haddar Mohamed, a indiqué que cette zone regroupe sept communes le long d'une bande frontalière de 166 km, couvrant une superficie totale de 1.581 km², où réside environ 18% de la population de la wilaya de Tlemcen.

Elle comprend 637 projets, notamment dans les communes de Maghnia, Bouihi, et Souani, et porte sur les travaux publics, l'énergie, l'hydraulique, l'éducation, le développement urbain et les équipements régionaux.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. COMMUNE D'EL EUCH

Vers la réalisation d'une centrale photovoltaïque

Une centrale photovoltaïque sera prochainement réalisée dans la commune d'El Euch, sud de Bordj Bou Arreridj, en vue de renforcer le secteur de l'énergie dans la wilaya, a indiqué, lundi, le directeur de l'Energie, Salim Boulkercha. La centrale solaire de 80 mégawatts, destinée à améliorer les conditions de vie des citoyens et relancer l'économie locale, sera réalisée sur une superficie de 160 hectares moyennant un investissement public de 8,04 milliards de dinars, a affirmé le responsable. Les travaux de cet "important projet", qui inscrit dans le cadre de l'orientation nationale vers les énergies renouvelables et de la diversification des sources d'énergie, ainsi que du renforcement des équipements de base pour la sécurité énergétique de la région sud de la wilaya, seront lancés "prochainement", a indiqué M. Boulkercha, précisant que l'entreprise de réalisation a été désignée. De même que dans l'optique de soutenir et d'améliorer l'approvisionnement en énergie électrique de la région sud de la wilaya, un transformateur mobile d'une capacité de 30/60 kV sera installé pour répondre aux besoins énergétiques de la popu-

lation, ainsi qu'aux besoins énergétiques des deux nouvelles zones industrielles de la commune d'El Euch, a encore fait savoir la même source. Pour rappel, plusieurs projets d'investissements stratégiques visant à améliorer l'approvisionnement en énergie électrique et à répondre à la demande croissante, notamment au niveau des zones d'expansion urbaine, ainsi qu'à soutenir l'investissement industriel local, ont été réalisés, à l'image du centre de transformation électrique de 60/30 kV récemment mis en service dans la zone d'Ain Soltane, dans la commune de Medjana, ce qui contribuera, selon le directeur de l'Energie, à stabiliser le réseau et à sécuriser l'approvisionnement en électricité dans la région. Un poste transformateur mobile de 30/60 kV a également été mis en service récemment dans la commune de Bir Kasdali (est de la wilaya) pour améliorer la qualité d'approvisionnement en électricité des communes situées à l'est de la wilaya, telles que Bir Kasdali, Khelil et Sidi Embarek, en plus de soutenir l'activité agricole dans le périmètre de Chertioua, a-t-on ajouté de même source.

AÏN-TÉMOUCHENT. PROTECTION CIVILE

Exercice de simulation d'extinction d'un incendie de forêt

Les services de la protection civile ont mené, lundi après-midi, un exercice de simulation d'extinction d'un incendie de forêt dans la région de "Sbiâate", commune de M'saïd (wilaya d'Aïn Temouchent), afin de tester le niveau de préparation pour l'activation du plan de secours de la wilaya. La manœuvre a été déclenchée suite à un appel de détresse simulant un départ de feu au niveau de la forêt de "Sbiâate". En réponse, le plan de secours de la wilaya a été activé en urgence, et un poste de commandement avancé a été installé à proximité du site de l'incendie, selon les explications fournies par le directeur de la protection civile de la wilaya, le commandant Mourad Bensalem. L'exercice a vu la participation de plusieurs secteurs concernés, à différents niveaux d'intervention sur le terrain, notamment ceux de la santé, du transport, des travaux publics, de l'énergie et des ressources en eau, avec le déploiement de moyens humains et matériels pour l'extinction de l'incendie et apporter les premiers secours aux victimes. A cette occasion, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a insisté sur l'importance de maintenir un haut niveau de préparation et de mettre à jour la base de données opérationnelle pour l'activation du plan de secours de la wilaya. Il a rappelé les efforts déployés par les autorités publiques pour ouvrir des pistes sylvo-coles, ériger des tours de guet, et améliorer l'accès aux sources d'eau, dans le cadre des mesures préventives contre les incendies de forêt. Le wali a salué la préparation sur le terrain des services de la protection civile, ainsi que la coordination régulière avec l'Armée nationale populaire (ANP) et l'ensemble des corps de sécurité dans la mise en œuvre des plans de secours, notamment dans la lutte contre les incendies de forêts.

MÉDÉA. DASS

Des ruches peuplées et de l'équipement apicole au profit de femmes rurales

Des ruches peuplées et de l'équipement apicole a été octroyé à une quinzaine de femmes rurales dans quatre communes de la wilaya de Médéa, dans le cadre du programme local de promotion de l'esprit d'entrepreneuriat initiée par le ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité (Dass). La distribution de cette aide vise à encourager la femme rurale à s'intégrer dans le circuit de production nationale, et la promotion de cette catégorie au sein de la société en lui offrant les conditions nécessaires pour exercer des activités à caractère économique susceptibles de lui assurer des ressources financières, a-t-on expliqué. Les bénéficiaires de cette aide sont issues des communes de Hannacha, Draa-Smar, Ouamri et Médéa, et ont suivi à la faveur de cette opération, une formation accélérée dans le domaine de l'apiculture, dispensée par des cadres de l'Institut technique supérieur de formation en polyculture de Médéa, a-t-on indiqué. L'encadrement et l'accompagnement des femmes rurales touchées par cette aide sont assurés par les cellules de proximité des communes d'Ouamri et de Tamesguida, avec l'appui de l'association de l'environnement et du milieu vert, a conclu la même source.

S
T
R
O
P
S

IL DEVRAIT REJOUER PLUS TÔT QUE PRÉVU

Bonnes nouvelles pour Kendouci après son opération chirurgicale

L'international algérien, Ahmed Kendouci, joueur du club égyptien Ceramica Cleopatra, poursuit sa convalescence après la blessure qu'il a récemment contractée, et qui l'a contraint à s'éloigner des terrains pour une longue période. On annonce néanmoins des signes positifs concernant son état de santé et la date de son retour.

Kendouci avait subi une blessure grave nécessitant la pose d'une attelle allant de la cuisse jusqu'en bas de la jambe. L'agent du joueur a confié qu'une grande partie de cette attelle a été retirée, et qu'elle ne couvre désormais que la partie inférieure du genou. Elle devrait être complètement enlevée la semaine prochaine, tandis que le joueur suit un programme de soins strict sous la supervision de l'équipe médicale de son club.

La même source a précisé que le joueur a récemment passé une série d'examen médicaux, dont une IRM du muscle du mollet, qui constituait la principale source d'inquiétude. Les résultats se sont avérés totalement rassurants, ne montrant aucune lésion musculaire ni déchirure.

Ph: DR



Le joueur de 25 ans a également passé des examens supplémentaires au niveau des ligaments et des tendons, lesquels se sont révélés eux aussi en bon état. Le programme de soins est donc désormais axé uniquement sur la fracture dont il souffre.

Il est prévu que le joueur algérien se rende à Doha, la capitale du Qatar, dès le retrait complet de l'attelle, pour entamer une phase de rééducation physique à l'hôpital "Aspetar" spécialisé en chirurgie orthopédique et médecine du sport. Le

club a d'ailleurs coordonné avec le staff médical d'Aspetar pour définir les détails du programme de traitement et de rééducation auquel il sera soumis.

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, Vladimir Petković, a tenu à contacter personnellement le joueur pour s'enquérir de son état, lui affirmant qu'il compte toujours sur lui, tout en lui souhaitant un bon rétablissement. Il a également échangé avec les responsables de Ceramica Cleopatra afin de coordonner le programme de soins et de rééducation de Kendouci à Aspetar, en vue de son retour en pleine forme sur les terrains.

Hakim S.

APRÈS AVOIR INTÉGRÉ LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CAF Walid Sadi en course pour le poste de vice-président ?

Comme on le sait, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a réussi, il y a quelques semaines, à décrocher un siège au sein du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), lors des travaux de la 14e Assemblée générale extraordinaire de l'instance, tenue le 12 mars 2025. Un succès qui a permis à l'Algérie de retrouver cet important organe de la première instance footballistique continentale après huit ans d'absence.

Mais l'ambition de Walid Sadi, également ministre des sports, ne se limite pas à une simple place au sein du comité exécutif. Des sources bien informées dans l'entourage de la FAF révèlent que l'homme est déterminé à briguer le poste de vice-président de la CAF.

Toutefois, Walid Sadi devra faire face à une forte concurrence pour atteindre son objectif, notamment de la part du



président de la Fédération camerounaise de football, Samuel Eto'o.

Le président de la FAF devra également rivaliser avec le Mozambicain Feizal Ismail Sidat, le président de la Fédération ghanéenne de football Kurt Okraku, le Libérien Mustapha Raji, ainsi que l'Éthiopien Isayas Jira Bosho. Si le ministre algérien des Sports, Walid Sadi, parvient à décrocher la vice-présidence de la Confédération africaine de

football, cela représenterait un soutien majeur au plan de relance du football algérien, tant au niveau continental qu'international. Sadi a d'ailleurs affirmé à plusieurs reprises, lors d'interventions médiatiques, qu'il était impératif de redonner au football algérien sa place naturelle au sein des instances continentales et internationales. Réussira-t-il le pari ?

H. S.

TRANSFERTS

Maza va s'engager pour cinq ans au Bayer Leverkusen

Le milieu international algérien du Hertha Berlin (Div.2 allemande) Ibrahim Maza, va s'engager dans les prochains jours, pour un contrat de cinq saisons avec le Bayer Leverkusen, actuel dauphin du classement du championnat d'Allemagne de football, rapporte la presse locale jeudi. "Le club de la Ruhr, engagé en Ligue des champions la saison prochaine, a devancé la concurrence du VfB Stuttgart et d'autres prétendants européens pour s'attacher les services du prometteur milieu offensif", indique le magazine Kicker. Selon plusieurs médias allemands, le Bayer Leverkusen a bouclé ce transfert contre un chèque de 12 millions d'euros. Formé à l'Hertha Berlin, Maza (19 ans) est devenu en un espace de temps court l'un des joueurs majeurs du club de la capitale allemande. Il compte 32 apparitions depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 7 buts inscrits et 3 passes décisives. Avec l'équipe nationale, Maza avait signé ses grands débuts le 26 mars 2024, lors de la victoire décrochée à Annaba face au Togo (5-1), pour le compte des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

COUPE DE LA CAF (1/2 FINALE)/CS CONSTANTINE

Madoui songe à partir en cas d'élimination demain

Malgré la grosse déception née de sa lourde défaite concédée sur le terrain de la RS Berkane (4-0) lors du match aller du dernier carré de la Coupe de la CAF, le CS Constantine se prépare activement pour la manche retour qui aura lieu demain au stade "Chahid Hamlaoui" à Constantine.

L'entraîneur Kheireddine Madoui a pris des décisions strictes afin de maintenir ses joueurs dans une grande concentration, dans le but de renverser la situation face à leurs hôtes marocains et de refaire leur retard du match aller, en réalisant une "remontada" lors de cette deuxième confrontation entre les deux formations, même s'il est persuadé que la mission ne sera guère facile.

A cet effet, Madoui a décidé d'isoler ses protégés, en effectuant les séances d'entraînement loin de tous les regards, et ce, dès le retour de la délégation algérienne du Maroc mardi dernier. Avec cette



décision, l'entraîneur du CS Constantine cherche à éviter tout comportement indésirable de la part des supporters, toujours en colère et choqués par la lourde défaite concédée à l'aller.

Kheireddine Madoui a tenu aussi une réunion restreinte avec ses joueurs avant la reprise de l'entraînement après le retour du Maroc. Il leur a demandé d'oublier la défaite subie au match aller afin de se concentrer sur une victoire en Algérie et espérer une qualification historique pour la finale de cette compétition continentale, ou à défaut quitter la compétition avec les honneurs.

Madoui a exhorté ses joueurs à se focaliser sur le prochain match et à tout donner pour renverser la situation contre la Renaissance de Berkane, en défendant jusqu'au dernier souffle leurs chances de qualification. De leur côté, les joueurs ont affirmé que le match aller des demi-finales joué au Maroc appartient désormais au passé, et que tous leurs espoirs sont désormais tournés vers le match retour à domicile, devant leurs supporters. Côté

effectif, et selon des sources proches du club, Madoui envisage d'aligner Boussouf dans les bois à la place de Bouhalfaya, très affecté moralement après avoir encaissé quatre buts au match aller.

Le technicien algérien compte également opérer des changements en défense, un secteur ayant montré des signes de faiblesse lors de la première manche. Ces ajustements concerneront l'axe central, puisque le duo Beloul-Bouderama n'a pas donné satisfaction au Maroc. Kheireddine Madoui devrait aligner le duo Rebai et Meddahi dans l'axe central de la défense, et titulariser l'attaquant Tahar Fethallah, remis de sa blessure qui l'avait privé du match aller.

Par ailleurs, certaines sources proches du club constantinois indiquent que le match face à la Renaissance de Berkane pourrait être le dernier de Madoui à la tête de l'équipe, en cas d'échec dans la quête d'une qualification à la finale de la Coupe de la CAF.

Hakim S.

QUALIFS MONDIAL FÉMININ U17 (3E ET DERNIER TOUR)

La sélection nationale veut finir sur une bonne note

L'équipe nationale de football féminine U17 est décidée à boucler, sur une bonne note, le 3e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025, lorsqu'elle affrontera le Nigeria, ce vendredi à 20h au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte du match retour. Les protégées du sélectionneur Abdenour Mira ont bouclé jeudi leur préparation au Centre technique national de Sidi Moussa, avec la participation de toutes les joueuses pour une séance durant laquelle le staff technique a peaufiné les derniers détails tactiques, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Malgré la lourde défaite concédée à l'aller (4-0), les jeunes Algériennes abordent cette rencontre avec la volonté de bien finir et de livrer une prestation honorable face à une formation nigérienne redoutable. Lors de la réunion technique organisée en début d'après-midi au siège de la FAF, en présence des représentants des deux sélections et des organisateurs, il a été décidé que l'Algérie évoluera en vert, tandis que le Nigeria portera le blanc. La rencontre sera arbitrée par la Camerounaise Aline Marie Noelle Guimband, assistée de sa compatriote Laurie Marcelle Tsack Teikeu et de la Tchadienne Ngarrassoum Victorine. La quatrième arbitre sera également camerounaise, Innoncentia Njang Ntangi.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE SCOLAIRE 2025

L'Algérie éliminée au premier tour

La sélection algérienne scolaire masculine de football (U15), a été éliminée au premier tour du championnat d'Afrique qui se déroule dans la capitale ghanéenne Accra, en concédant deux défaites jeudi, lors de la 2e et dernière journée (Gr.A). Les Algériens se sont inclinés d'abord face à l'Ouganda (4-0), avant de chuter quelques heures plus tard devant le pays hôte (3-0). Le Ghana a réalisé un sans-faute, en battant également l'Ouganda (2-0) et l'Afrique du Sud (1-0), terminant en tête avec 9 points, devant l'Ouganda (6 pts). Mercredi, les "Verts" se sont inclinés d'entrée face à l'Afrique du Sud (2-0). Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les demi-finales, fixées au vendredi 25 avril, suivies du match de classement le samedi 26 avril à partir de 11h00, puis de la finale à 14h30. Les matchs se déroulent en deux mi-temps de 20 minutes chacune. Huit pays prennent part à cette 3e édition du championnat d'Afrique scolaire 2025, dans chaque catégorie (garçons et filles). Dans le groupe B, le Sénégal (1e, 5 pts) et la Côte d'Ivoire (2e, 5 pts), ont validé leur ticket pour le dernier carré. La sélection algérienne scolaire avait validé son billet pour cette 3e édition, après avoir terminé en tête du classement du tournoi qualificatif de la zone d'Afrique du nord, fin janvier 2025 à Oran, rappelle-t-on. Les vainqueurs des tournois masculin et féminin recevront chacun une dotation de 300.000 dollars, les finalistes 200.000 dollars, tandis que les médaillés de bronze se verront attribuer 150.000 dollars.

L'ES Ben Aknoun pour acter l'accession, l'USM El Harrach pour conserver la tête

La 28e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue samedi et dimanche, pourrait être décisive pour le leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun, qui tentera d'acter son retour parmi l'élite face à un adversaire menacé par la relégation, le RC Arbaâ, au moment où l'USM El Harrach, en tête du groupe Centre-Est, ambitionne de conforter sa position en accueillant le MSP Batna.

Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres sont prévues dimanche (16h00), l'Etoile Sportive de Ben Aknoun (58 pts) compte bien venir à bout du RC Arbaâ pour valider son retour en Ligue 1 professionnelle, un an après l'avoir quittée. Les hommes de Mohamed Manaâ accueilleront le RC Arbaâ (11e, 34 pts), toujours en danger, à seulement quatre unités de la zone des relégables. Une rencontre piège pour le leader, qui s'appuiera sur l'expérience de ses cadres, à l'image du capitaine Abderahmane Hachoud et le buteur Sadek Ben Bourenane, pour battre une équipe visiteuse en quête d'un résultat positif. Son poursuivant

La LNFA dévoile la liste des clubs endettés

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), a publié mercredi soir, la liste des clubs endettés vis-à-vis de l'instance, et qui auront jusqu'au mercredi 14 mai pour rembourser leurs créances. " Ces créances concernent les amendes arrêtées au 22 avril 2025 prononcées par la commission de discipline de la LNFA et/ou les dettes (3ème tranche) au titre de créances consignées dans le protocole paraphé la saison dernière par les clubs avec la FAF", précise la LNFA sur son site officiel. L'instance dirigeante du football amateur, a rappelé que la transmission du dernier avis aux clubs endettés se fera le mardi 6 mai. La semaine allant du 7 au 14 mai constitue "la dernière période supplémentaire accordé aux clubs pour l'apurement de leurs créances. Au-delà de cette date aucun document relatif au virement d'argent ne sera pris en considération par la Ligue." La commission de discipline se réunira le 15 mai "pour le traitement de ce dossier, la LNFA procédera ensuite aux défalcatons des points", précise le communiqué. " A ce sujet, les Ligues ont été instruites par la Fédération algérienne (FAF) de ne valider aucun classement avant les décisions prises par la commission de discipline", souligne la LNFA. Concernant les clubs endettés de la Ligue 2, il s'agit de l'ensemble des pensionnaires du groupe Centre-Est, dont le leader l'USM El-Harrach et son dauphin le MB Rouissat. Dans le groupe Centre-Ouest, seul le WA Mostaganem n'est pas concerné. Douze anciens clubs de la Ligue 2 sont concernés par ce processus de remboursement, selon la même source.

LIGUE 2 AMATEUR (28E JOURNÉE)



direct, le RC Kouba (50 pts), qui n'a quasiment plus son destin entre les mains, recevra l'USM Koléa (5e, 39 pts), une équipe en forme depuis la phase retour.

Dans le bas du tableau, la lutte pour le maintien s'intensifie à trois journées de l'épilogue de la saison. Le MC Saïda (12e, 33 pts) accueillera l'US Béchar Djedid (10e, 35 pts), une formation également menacée par la relégation, dans un match qui s'annonce décisif pour les deux équipes. Même enjeu pour le SKAF Khemis Miliana (13e, 32 pts), en déplacement périlleux chez la JSM Tiaret (5e, 39 pts). De son côté, le GC Mascara (14e, 30 pts) accueillera la lanterne rouge, le SC Mecheria (12 pts), avec l'ambition de décrocher trois points cruciaux dans la course au maintien.

GROUPE CENTRE-EST : L'USM EL HARRACH POUR GARDER LA TÊTE ET SE RAPPROCHER DE L'ACCESSION

Dans le groupe Centre-Est, l'USM El Harrach (61 pts) aura l'occasion de consolider son fauteuil de leader lors de la réception du MSP Batna (11e, 36 pts), dans un match abordable sur le papier pour les Harrachis, désireux absolument de préserver les deux longueurs d'avance sur le MB Rouissat, avant le verdict de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), sur le match opposant les deux équipes en lutte pour le seul ticket menant à la Ligue 1 professionnelle. De son côté, le MB Rouissat (59 pts) accueillera l'Olympique Magrane (15e, 19 pts), déjà relégué, dans ce qui s'annonce comme une formalité pour rester dans le sillage du leader et espérer un faux

Le programme (cet après-midi à 16h00)
Groupe Centre-Est
USM El Harrach - MSP Batna
MB Rouissat - Olympique Magrane
JS Bordj Menâiel - AS Khroub
USM Annaba - US Chaouia
MO Constantine - IB Khemis El Khechna
HB Chelghoum Laid - IRB Ouargla
US Souf - NRB Teleghma
CA Batna - JSD Jijel

Groupe Centre-Ouest
ES Ben Aknoun - RC Arbaâ
RC Kouba - ESM Koléa
JSM Tiaret - SKAF Khemis Miliana
MCB Oued Sly - JS El Biar
CR Témouchent - NA Hussein-Dey
SC Mecheria - GC Mascara
WA Mostaganem - ASM Oran
MC Saïda - US Béchar Djedid

LFP

Boualia (JSK), Benguit (CRB), et Boumechra (USMK) sanctionnés

Les milieux de terrain Koucellia Boualia (JS Kabylie), Abderraouf Benguit (CR Belouizdad), et Mohamed Réda Boumechra (USM Khenchela), ont écopé chacun de six matchs de suspensions, dont trois avec sursis, pour "geste obscène", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel. Les trois joueurs en question

devront également s'acquitter d'une amende de 50.000 dinars chacun, précise la LFP. De son côté, le directeur général de la JS Saoura, Mohamed Djebbar, "signalé pour mauvais comportement", s'est vu infliger un match de suspension ferme (Interdiction du terrain et de vestiaire). La même sanction a été infligée au secrétaire général du Paradou AC, Ahmed Bounzou. Enfin,

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS MASculINS DE VOLLEY-BALL

Le WA Tlemcen et CASTEL Teniet El Abed fixés sur leurs adversaires en huitièmes de finale

Les clubs algériens de volley-ball, WA Tlemcen et CASTEL Teniet El Abed, affronteront respectivement Port Autonome de Douala et l'ES Tunis, en huitièmes de finale du Championnat d'Afrique des clubs masculins 2025 (19-30 avril), prévus samedi à Misrata (Libye). Versé dans la poule A, le WA Tlemcen, champion d'Algérie en titre, a bouclé la phase de poules avec un bilan de trois victoires obtenues respectivement contre le Cameroun Sports Volley-ball (3-0), le Volley Club Espoir de la RD Congo (3-0) et El Wak Wings du Ghana (3-1), pour une défaite face au club organisateur, Swehly SC de Libye (0-3). De son côté, CASTEL Teniet El Abed a décroché sa qualification en huitièmes à la faveur des deux victoires obtenues, respectivement, contre la Garde Républicaine Volley Club de la RD Congo (3-1) et Nemostars VC d'Ouganda (3-2), contre trois défaites concédées face aux Kenyans de General Service Unit SC (1-3), aux Egyptiens d'Al Ahly SC (0-3) et le FUS du Maroc (0-3). Les huitièmes de finale du Championnat d'Afrique des clubs masculins 2025 (19-30 avril), auront lieu samedi et seront suivis des quarts et demi-finales, programmés, respectivement, les 27 et 28 avril, selon le programme dévoilé par les organisateurs. La finale et le match pour la troisième place auront lieu le 29 avril. Outre les deux formations algériennes, ce tournoi a enregistré la participation de 23 clubs répartis en quatre groupes dont le tenant du titre et vainqueur de 16 trophées, Al-Ahly SC d'Egypte, sacré en 2024 devant le MS Bou Salem de Tunisie.

Programme des huitièmes de finale, prévus samedi : Swehly SC (Libye) - CS Amities Oranges (Mauricie) Ports Authority (Kenya) - FUS (Maroc) Al Ittihad (Libye) - Cameroun SV (Cameroun) General Service Unit SC (Kenya) - APR (Rwanda) ES Tunis (Tunisie) - CASTEL Teniet El Abed (Algérie) WA Tlemcen (Algérie) - Port Autonome de Douala (Cameroun) Al Ahly SC (Egypte) - Al Nasr (Libye) Kepler VC (Rwanda) - Espoir VC (RD Congo)
Quarts de finale : dimanche 27 avril
Demi-finales : lundi 28 avril
Finale : mardi 29 avril.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TAEKWONDO

Le président Yazid Benallaoua élu membre au bureau exécutif de l'Union africaine

Le président de la Fédération algérienne de taekwondo (AFT), Yazid Benallaoua, a été élu membre au bureau exécutif de l'Union africaine de la discipline (AFTU) pour le mandat 2025-2028, à l'occasion de l'Assemblée générale électorale tenue jeudi à Addis-Abeba, en Ethiopie, a indiqué un communiqué de l'instance fédérale. "Dans un exploit historique, le premier du genre dans l'histoire du Taekwondo algérien, Yazid Benallaoua, président de la Fédération algérienne de Taekwondo, a pu obtenir un siège au Bureau exécutif de l'Union Africaine de Taekwondo (AFTU)", lit-on dans le communiqué de l'instance fédérale. "Cette victoire est considérée comme une étape importante dans l'histoire du taekwondo algérien, marquant sa présence distinguée sur la scène sportive continentale et contribuant à renforcer la position de l'Algérie parmi les fédérations sportives africaines.", a-t-on ajouté. Membre au bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), Benallaoua (50 ans) avait pris les commandes de la Fédération algérienne de taekwondo en 2018.

Le PAC cale à domicile

Le football algérien, souvent imprévisible, continue de livrer son lot de surprises. Jeudi soir, au stade Nelson-Mandela de Baraki, deux prétendants au haut de tableau, le Paradou AC et l'ES Sétif, se sont quittés dos à dos sur un score vierge. Un résultat qui laisse un goût amer aux deux camps, chacun nourrissant des ambitions africaines. En ouverture de la 24e journée du championnat, le Paradou AC a été tenu en échec à domicile par une formation sétifienne solide et disciplinée (0-0). Les locaux, pourtant entreprenants en début de match, n'ont pas su concrétiser leurs temps forts. L'expulsion de leur milieu de terrain Yettou à la 74e minute n'a fait qu'amplifier leur frustration, les contraignant à terminer la rencontre en infériorité numérique. Ce nul confirme la mauvaise passe que traverse le PAC. Avec ce septième match consécutif sans victoire, les protégés de Dziri Bilal stagnent à la 7e place du classement avec 32 points. L'équipe peine à retrouver la fluidité offensive qui faisait sa force en début de saison, et voit ses espoirs de podium s'éloigner semaine après semaine. De son côté, l'ES Sétif poursuit sa quête discrète mais régulière d'une place sur le podium. Ce point pris à l'extérieur lui permet de se hisser provisoirement à la quatrième position avec 35 unités. Les Sétifiens, bien que prudents dans le jeu, restent à cinq points du podium, gardant ainsi leurs chances intactes dans la dernière ligne droite du championnat.

UN MATCH REPORTÉ POUR CAUSE CONTINENTALE
Par ailleurs, le match CS Constantine

- USM Khenchela a été reporté à une date ultérieure. En cause : l'engagement continental du CSC, qui jouera dimanche la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération africaine

contre la RS Berkane. Un rendez-vous continental qui mobilise toutes les énergies du club constantinois. À six journées de la fin, chaque point vaut de l'or : la course au sommet

comme celle pour le maintien s'intensifie. Et nul doute que les surprises ne font que commencer.

Mohamed Amine Toumiat

La LFP fixe les dates des trois prochaines journées

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé les dates des trois prochaines journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, ainsi que celles des matchs en retard, dans un communiqué publié jeudi. La 25e journée se jouera le samedi 10, dimanche 11, et lundi 12 mai 2025, alors que la 26e journée est programmée moins d'une semaine plus tard (jeudi 15, vendredi 16, samedi 17, et dimanche 18 mai), précise l'instance dirigeante de la compétition. La 27e journée de la compétition se jouera le vendredi 23, le samedi 24, et le dimanche 25 mai 2025. Pour ce qui est des matchs de mise à jour, ils débuteront le mercredi 30 avril avec le déroulement du match USM Alger-ASO Chlef (21e journée), qui devait se jouer initialement le mardi 29 avril. Le derby de l'Est entre l'ES Sétif et le CS Constantine, comptant pour la mise à jour de la 21e journée, se jouera le vendredi 2 mai 2025. L'autre match en retard programmé, avant la 25e journée, opposera le CS Constantine au MC Oran (22e journée), le mardi 6 mai 2025. Le match Olympique Akbou - CS Constantine (23e journée) est fixé au mardi 20 mai 2025. Deux matchs en retard restent à program-

mer : le "big derby" de la capitale MC Alger - USM Alger (22e journée) et CS Constantine - USM Khenchela (24e journée).

Voici par ailleurs le programme arrêté par la LFP :
Matchs en retard :
21e journée (mercredi, 30 avril 2025) : USM Alger - ASO Chlef, ES Sétif - CS Constantine
22e journée (mardi, 6 mai 2025) : CS Constantine - MC Oran
23e journée (mardi, 20 mai 2025) : Olympique Akbou - CS Constantine
25e journée : samedi 10, dimanche 11, lundi 12 Mai 2025
26e journée : jeudi 15, vendredi 16, samedi, 17, dimanche 18 mai 2025
27e journée : vendredi 23, samedi 24, dimanche 25 mai 2025
Matchs retard à programmer :
MC Alger - USM Alger (22e journée). CS Constantine - USM Khenchela (24e journée).

MC ALGER

Kipré Jr reprend les entraînements, Ramdane poursuit les soins

L'attaquant ivoirien du MC Alger, Kipré Emmanuel Jr, a repris les entraînements "normalement", après avoir contracté une blessure à la cheville, lors du match face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (0-0), disputé le 9 avril à Johannesburg, comptant pour les quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, a indiqué le club de Ligue 1, jeudi dans un communiqué. "Kipré Emmanuel Junior a repris les entraînements normalement, tout en suivant un programme thérapeutique intensif. Il s'était absenté de l'équipe en raison d'une blessure à la cheville contractée lors du match retour contre les Orlando Pirates", précise le Doyen. De son côté, le portier Abdelatif Ramdane, indisponible depuis plus de deux semaines, "il poursuit son programme de soins et ses entraînements spécifiques pour surmonter sa blessure au genou". Enfin, l'attaquant Sofiane Bayazid, victime d'une blessure musculaire aux ischio-jambiers, "son état a connu une évolution positive", rassure le Mouloudia.

PANDÉMIES

Un accord historique pour protéger le monde

Les États membres de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont finalisé en ce mois d'avril un projet d'accord historique visant à améliorer la manière dont le monde se prépare et répond aux pandémies. Le texte sera soumis à l'Assemblée mondiale de la santé en mai pour adoption.

Élaboré après plus de trois ans de négociations sous l'égide de l'OMS, le projet de résolution définit un cadre pour renforcer la collaboration internationale, l'équité et la résilience face aux futures menaces sanitaires mondiales.

« Les nations du monde entier ont marqué l'histoire aujourd'hui à Genève », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. « En parvenant à un consensus sur l'Accord sur les pandémies, elles ont non seulement mis en place un accord générationnel pour rendre le monde plus sûr, mais ont également démontré que le multilatéralisme est bel et bien vivant et que, dans notre monde divisé, les nations peuvent encore œuvrer ensemble pour trouver un terrain d'entente et une réponse commune aux menaces communes », a-t-il ajouté.

13 CYCLES DE NÉGOCIATIONS

Les négociations ont débuté en décembre 2021, au plus fort de la pandémie de COVID-19, lorsque les États membres de l'OMS ont convenu de l'urgence d'un instrument international juridiquement contraignant et ont créé l'Organe intergouvernemental de négociation (OIN). Le processus a nécessité 13 cycles de négociations officiels, dont beaucoup se sont prolongés jusqu'aux premières heures du matin, pour aboutir au consensus de mercredi après une dernière séance nocturne. Les éléments clés de l'accord proposé comprennent un engagement en faveur d'une approche « Une seule santé » pour la prévention des pandémies, le renforcement des systèmes de santé nationaux, la mise en place d'un mécanisme financier de coordination et la création d'une chaîne d'approvisionnement et d'un réseau logistique coordonnés à l'échelle mondiale pour les urgences sanitaires. Le projet propose également un nouveau système d'accès aux agents pathogènes et de partage des bénéfices, un soutien accru au transfert de technologies et de connaissances ainsi qu'au renforcement des capacités, et définit un personnel qualifié, formé et multidisciplinaire pour les urgences sanitaires nationales et mondiales.

SOUVERAINETÉ NATIONALE RESPECTÉE

Le texte affirme en outre la souveraineté nationale dans les décisions de santé publique. Il stipule explicitement qu'aucune disposition de l'accord ne confère à l'OMS le pouvoir d'imposer des mesures sanitaires telles que des confinements, des campagnes de vaccination ou des fermetures de frontières. Le projet sera désormais soumis à l'examen de la 78e Assemblée mondiale de la Santé – la plus haute instance des Nations Unies pour la santé mondiale – qui doit débiter le 19 mai. S'il est adopté, il sera soumis à la ratification des différents pays. Selon les médias, les États-Unis n'ont pas participé au dernier cycle de négociations, suite à leur annonce de retrait de l'Organisation mondiale de la santé en janvier, et ne seraient donc pas liés par le pacte.



UNE AVANCÉE DÉCISIVE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ

S'exprimant à l'issue de la réunion, le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a salué la persévérance et l'objectif commun des équipes de négociation et de la direction de l'OIN. « Ce résultat n'est pas seulement un succès diplomatique », a-t-il déclaré. « Il témoigne de votre résilience, de votre unité et de votre engagement indéfectible en faveur de la santé et du bien-être des populations du monde entier ». La coprésidente de l'OIN, Precious Matsoso (Afrique du Sud), a qualifié ce résultat d'avancée décisive pour l'équité en matière de santé. « Les négociations ont parfois été difficiles et longues. Mais cet effort colossal a été soutenu par la conviction commune que les virus ne connaissent pas les frontières – que personne n'est à l'abri des pandémies tant que tout le monde n'est pas en sécurité », a-t-elle dit. La coprésidente française, Anne-Claire Amprou, a ajouté que l'accord posait les bases d'une architecture de sécurité sanitaire mondiale plus solide et plus équitable. « Il s'agit d'un accord histo-

rique pour la sécurité sanitaire, l'équité et la solidarité internationale », a-t-elle déclaré.

TIRER LES LEÇONS DE LA COVID-19

Cet accord intervient au lendemain de la pandémie de COVID-19, qui a révélé de graves vulnérabilités dans les systèmes de santé mondiaux et de profondes inégalités d'accès aux diagnostics, aux traitements et aux vaccins. Le virus a fait près de sept millions de morts dans le monde, a gravement perturbé les économies et a submergé les services de santé du monde entier. Dans le même temps, la pandémie a déclenché la plus grande campagne de vaccination de l'histoire, avec plus de 13,3 milliards de doses administrées dans le monde en avril 2023. Concernant l'avenir, Dr Tedros a souligné l'importance à long terme de l'accord. « L'importance de cet accord va au-delà de nos défis actuels », a-t-il dit. « Il est vital pour les générations futures, pour nos enfants et nos petits-enfants. En établissant un cadre solide pour la préparation et la réponse aux pandémies, nous garantissons qu'ils hériteront d'un monde plus sûr et plus sain ».

Ania N

LUTTER CONTRE L'INSOMNIE

Quelques conseils pour bien dormir



- Ne pas prendre de boissons stimulantes après 16 heures (café, thé, sodas à base de caféine).
- Éviter de fumer le soir.
- Manger léger au dîner, des sucres lents et peu de matières grasses, par exemple.
- Garder sa chambre à une bonne température (entre 18 et 20°C).
- Choisir un lit pas trop mou, adapté à la taille et au poids du dormeur.
- Éviter de regarder la télévision au lit.
- Pratiquer une activité sportive dans la journée, ce qui facilitera l'endormissement. Attention, il est préférable d'éviter de pratiquer un sport après 20 heures, car cela risque de rendre plus difficile l'endormissement.
- Se préparer au sommeil par des activités calmes, telles que la lecture et l'écoute de musique ou par des petits rituels du soir.
- Éviter les écrans (Smartphones, tablettes, ordinateurs) 1h30 avant l'heure du coucher.
- Se coucher tous les soirs à peu près à la même heure.
- Ne pas lutter contre les signes tels que les bâillements et les paupières lourdes, que l'organisme nous envoie lorsqu'il est temps d'aller au lit.

L.Zeggane

CLASSEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ À TRAVERS LE MONDE

L'Algérie classée 5^e sur 8 pays africains

L'Algérie confirme son ascension en matière de santé publique. En 2025, elle s'illustre dans le dernier classement publié par la plateforme internationale Numbeo, qui évalue la qualité des systèmes de santé à travers le monde. D'après le dernier rapport du site spécialisé Numbeo, l'Algérie se classe à la 5e place parmi les 8 premiers pays africains, une progression remarquable qui reflète des efforts réels en matière de politiques sanitaires et de modernisation du secteur. Ce bond en avant positionne l'Algérie devant ses voisins immédiats, comme la Tunisie et le Maroc, qui peinent encore à relever plusieurs défis liés à l'accès aux soins et à la qualité des prestations médicales. Cette performance est d'autant plus



significative qu'elle intervient dans un contexte régional marqué par de fortes pressions démographiques, des inégalités territoriales et une demande croissante de services médicaux adaptés. Cette montée dans le classe-

ment est aussi le fruit d'un engagement budgétaire croissant. Le gouvernement a renforcé les moyens alloués à la santé publique, avec une augmentation notable des dépenses dans ce secteur sur les deux dernières années.

L'accent a été mis sur la formation des professionnels, la construction de nouveaux établissements de santé et l'approvisionnement en équipements médicaux de dernière génération.

Le pays mise également sur la numérisation des services de santé et le développement de partenariats internationaux pour améliorer la qualité des soins. Des projets pilotes ont été lancés dans plusieurs hôpitaux pour digitaliser les dossiers médicaux, fluidifier les prises en charge et renforcer la coordination entre les différents niveaux du système de santé. L'amélioration du classement de l'Algérie est une étape vers une position de leadership régional dans le domaine de la santé.

A. N

DERNIÈRE QUESTION DE DÉCOLONISATION EN AFRIQUE

Le MAE R. Lamola réaffirme le soutien sud-africain au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, Ronald Lamola a réaffirmé jeudi, le soutien indéfectible de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Le chef de la diplomatie sud-africaine s'exprimait à l'occasion d'une rencontre d'adieu avec l'ambassadeur sortant de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Afrique du Sud, Yeslem Beissat, nommé au poste du chef de la diplomatie de la république arabe sahraouie Démocratique (RASD). Le



ministre Ronald Lamola a rencontré l'ambassadeur sortant sahraoui, Yeslem Beissat « pour lui exprimer sa gratitude

pour son engagement à renforcer les liens fraternels et diplomatiques pendant son mandat en Afrique du Sud », a

indiqué un communiqué du ministère sud-africain des Relations internationales et de la Coopération. M. Lamola a notamment félicité l'ambassadeur Beissat pour sa nomination en tant que ministre des Affaires étrangères de la RASD, sans manquer encore une fois de « réaffirmer le soutien indéfectible de l'Afrique du Sud au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination », ajoute la même source. Pour suivre, la même source souligne que « L'Afrique du Sud demeure inébranlable dans son appel à la fin de l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental et exhorte l'Union africaine (UA) et la communauté internationale à agir en solidarité avec la cause sahraouie », conclut le communiqué. **R. I.**

AVANT L'ANNONCE DE SA SUSPENSION

Une grève de météorologues cloue au sol des dizaines d'avions au Nigéria

Une grève lancée cette semaine au Nigeria par le personnel de l'agence de prévisions météorologiques, qui réclame de meilleures conditions de travail, a cloué jeudi au sol des dizaines d'avions dans le pays le plus peuplé d'Afrique, avant d'être suspendue. Un porte-parole du ministre de l'Aviation, Festus Keyamo, qui a rencontré plusieurs syndicats du secteur jeudi, a annoncé sur les réseaux sociaux la suspension de la grève. Cette grève entamée par l'Agence nigériane météorologique (NiMet) a contraint au moins deux compagnies nationales, dont la plus importante Air Peace, à annuler tous leurs vols intérieurs prévus jeudi. Air Peace opère sur plus de 20 destinations intérieures, 10 destina-

tions régionales et plusieurs vols internationaux, dont l'Europe, selon son site internet. D'autres compagnies aériennes ont néanmoins pu assurer des vols jeudi matin et selon une source au sein de l'aéroport international Murtala Muhammed à Lagos, des vols de compagnies internationales ont décollé dans la nuit de mercredi à jeudi.

ELLE SE FERA DU 24 AU 27 AVRIL, PUIS DU 29 MAI AU 1ER JUIN

Début de la campagne nationale de vaccination contre la polio.

Le premier tour de la campagne nationale de vaccination de riposte contre le poliovirus sauvage a été donné jeudi sur l'ensemble du territoire camerounais, ont rapporté des médias locaux. "Le ministère de la Santé publique prévoit de vacciner environ 7,5 millions d'enfants âgés de 0 à 5 ans d'ici au 27 avril. Pendant trois jours, les enfants recevront, par voie orale, deux gouttes de vaccin de type 2, afin de renforcer l'immunité collective", ont précisé les mêmes sources. Cette initiative fait

suite à l'apparition, en début d'année, d'une épidémie de poliovirus variant de type 2, signalée dans quatre régions du pays, à savoir l'Adamaoua, l'Est, l'Extrême-Nord et le Littoral. Face à cette résurgence, les autorités ont renforcé les mesures de prévention pour limiter la propagation du virus. La campagne, organisée par le gouvernement en collaboration avec ses partenaires au développement, se déroule en deux phases, du 24 au 27 avril, puis du 29 mai au 1er juin. Elle s'inscrit dans un contexte de vigilance accrue, la maladie ayant également été signalée au Niger, au Nigeria et en Centrafrique, dans la région du bassin du lac Tchad. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la polio est une maladie hautement contagieuse qui touche principalement les enfants de moins de cinq ans, entraînant une paralysie permanente ou la mort. Ce virus se transmet d'une personne à une autre, surtout à cause d'une mauvaise hygiène, par contact avec des mains sales ou en consommant de l'eau ou des aliments contaminés. **R. I.**

CONFLIT EN RD CONGO

Signature d'une déclaration commune pour un cessez-le-feu effectif

Une déclaration commune a été signée par le gouvernement de la République démocratique du Congo et le Mouvement du 23 mars/Alliance fleuve Congo, pour sanctionner la fin de la première phase des discussions entre les deux parties qui se tiennent dans la capitale qatarie, Doha, a rapporté l'agence de presse congolaise ACP. La copie de cette déclaration obtenue grâce à la médiation du Qatar réaffirme l'engagement de parvenir à "un cessez-le-feu immédiat", a précisé la même source. "Après des discussions franches et constructives,

les représentants de la République démocratique du Congo et de l'AFC/M23 ont convenu de travailler pour œuvrer à la conclusion d'une trêve devant permettre l'instauration d'un cessez-le-feu effectif", indique la déclaration commune. Les deux parties "réaffirment leur engagement en faveur d'une cessation immédiate des hostilités, le rejet catégorique de tout discours de haine et d'intimidation, et appellent toutes les communautés locales à respecter ces engagements", souligne le document. Les deux parties conviennent du respect "des engagements précités qui ouvrira

la voie à un dialogue constructif pour rétablir une paix durable en République démocratique du Congo et dans la région". Ce dialogue portera sur les causes profondes de la crise en cours ainsi que les modalités pour mettre fin au conflit dans les territoires de l'Est de la République démocratique du Congo. Les représentants de la République démocratique du Congo et de l'AFC/M23 s'engagent à "respecter immédiatement" ces engagements pendant toute la durée des pourparlers et jusqu'à leur conclusion, précise également la déclaration. **R. I.**

LE CAMP DE DÉPLACÉS DE ZAMZAM, SOUDAN

« Il est presque vide » selon l'ONU

Le camp de déplacés de Zamzam, dans l'ouest du Soudan, est "presque vide" quelques jours après sa prise par les forces paramilitaires, engagées depuis deux ans dans un conflit sanglant avec l'armée, a rapporté jeudi l'ONU. Ce camp abritait jusqu'à un million de personnes avant l'assaut le 13 avril des paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait plus de 400 morts, selon l'ONU. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a fait état dans un communiqué de l'arrivée d'environ 332.000 déplacés dans les villes voisines, dont 181.000 à Tawila et 150.000 à El-Facher, capitale assiégée du Darfour-Nord, encore sous le contrôle de l'armée. Zamzam fait partie des trois grands camps, touchés par la famine en périphérie de la grande ville d'El-Facher, où les combats font rage. Selon les Nations Unies, les FSR empêcheraient les derniers résidents de quitter le camp, tandis que les attaques répétées ont rendu la zone inhabitable, notamment en interrompant l'approvisionnement en eau. **R. I.**

TUNISIE

Décès de l'ancien président par intérim Fouad Mebazaa

L'ancien président par intérim de la Tunisie, Fouad Mebazaa, est décédé mercredi, à l'âge de 91 ans, a rapporté l'agence de presse tunisienne (TAP). Le défunt a été nommé le 15 janvier 2011 président provisoire de la République tunisienne en vertu de la constitution tunisienne jusqu'à la tenue des élections de l'Assemblée constituante le 24 juillet 2011, a indiqué la TAP, relevant qu'avant cela, il était président de la chambre des députés pendant plusieurs années consécutives. Fouad Mebazaa a occupé de nombreux postes durant les années soixante et a été élu député à la Chambre des députés pour sept mandats consécutifs lors des élections tenues entre 1964 et 2004, avant d'être nommé en 1997 président du parlement. Il a également assuré la présidence du parlement jusqu'à sa nomination en qualité de président de la République par intérim le 15 janvier 2011. **R. I.**

L'EXÉCUTIF GUINÉEN A DONNÉ SON AGRÉMENT

Abdelatif Guia ambassadeur d'Algérie en République de Guinée

Le gouvernement guinéen a donné son agrément à la nomination de M. Abdelatif Guia en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Guinée, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. **R. I.**

DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE "RETOUR VOLONTAIRE"

149 migrants guinéens rapatriés de Tunisie

La Tunisie a rapatrié jeudi 149 ressortissants guinéens dans le cadre d'un programme de "retour volontaire" coordonné avec l'Organisation internationale pour les migrations, rapportent des médias locaux. La même source indique que « c'est dans le cadre des efforts en cours pour faciliter le retour volontaire des migrants dans leur pays d'origine, des vols de rapatriement seront programmés d'une manière hebdomadaire à partir de mai », a déclaré le porte-parole de la Direction générale de la sécurité nationale, Imed Memacha. Le porte-parole a attribué la volonté croissante des migrants de partir avec les efforts coordonnés du gouvernement en vue de démanteler les camps informels « dans la province de Sfax, au sud-est du pays, et dans d'autres régions. Il a souligné que toutes les opérations de démantèlement des campements de migrants non autorisés « sont menées dans le respect des normes relatives aux droits de l'homme ». Plus tôt jeudi, les autorités tunisiennes ont démantelé des camps abritant environ 2 500 migrants subsahariens sans papiers à Henchir El-Karkeni, situé dans le quartier d'El-Amra à Sfax. **R. I.**

LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ RUSSE SERGUEÏ CHOÏGOU

La Russie «surveille de près les préparatifs militaires des pays européens»

Le secrétaire du Conseil de sécurité russe a pointé du doigt, auprès de l'agence russe TASS, une «campagne» en Occident en faveur d'une «préparation» à un affrontement avec la Russie d'ici la fin de la décennie.



PH. CH. R.

Sergueï Choïgou a notamment rappelé que la Russie avait amendé sa doctrine nucléaire pour parer à des agressions, même conventionnelles. Dans une interview accordée à l'agence TASS, publiée jeudi, le secrétaire du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie et l'ancien ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou a fustigé une « campagne » en Europe « de préparation » à un conflit avec la Russie. « A différents niveaux, des délais possibles pour un tel affrontement sont annoncés – de trois à cinq ans » a déclaré le haut responsable russe, et d'ajouter : « Dès 2030, les politiques et les militaires européens veulent être prêts à nous combattre ». Depuis plusieurs mois, sous couvert de dissuasion et brandissant la «

menace » russe, l'OTAN, la Commission européenne et certaines chancelleries au sein de l'UE multiplient les déclarations allant dans le sens d'une nécessaire hausse significative des dépenses militaires afin de se préparer à un éventuel conflit. La Russie « surveille de près les préparatifs militaires des pays européens », a assuré Choïgou. Cet ancien ministre de la Défense russe a rappelé par ailleurs, au cours de cette interview à TASS, que la doctrine nucléaire du pays avait été amendée fin 2024 et que « la Russie se réservait le droit

d'utiliser l'arme nucléaire en cas d'agression y compris avec l'utilisation d'armes conventionnelles ».

UNE DOCTRINE NUCLÉAIRE RÉVISÉE, AFIN DE RÉPONDRE À TOUTE «MENACE CRITIQUE»

« Conformément à la Stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie », a développé Choïgou, « en cas d'actions hostiles de la part d'États étrangers menaçant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie, notre pays considère

qu'il est légitime de prendre les mesures symétriques et asymétriques nécessaires pour réprimer ces actions et empêcher leur répétition ». Le 19 novembre dernier, deux jours après la révélation par un média américain que Washington avait octroyé à Kiev son feu vert pour effectuer des tirs dans la profondeur du territoire russe à l'aide de missiles longue portée fournis par les chancelleries occidentales, Vladimir Poutine avait signé un décret approuvant la mise à jour de la doctrine nucléaire russe. Annoncée deux mois plus tôt, celle-ci élargit les possibilités de recours à l'arme nucléaire, notamment pour riposter à une « attaque conjointe » menée par un État non nucléaire, mais avec la participation ou le soutien d'un pays nucléaire. Une réponse nucléaire est également devenue possible en cas de « menace critique » contre sa souveraineté, même avec des armes conventionnelles, en cas d'attaque contre la Biélorussie ou encore dans le cas de « lancement massif » de missiles de croisière ou de drones franchissant les frontières russes.

R. I.

REPRISE DES NÉGOCIATIONS INDIRECTES USA-IRAN À OMAN

Il y a eu «des progrès» en attendant la suite

Washington et Téhéran avancent dans les pourparlers nucléaires indirects, avec une réunion prévue aujourd'hui, entre notamment des experts iraniens et américains à Oman. L'Iran propose de limiter l'enrichissement d'uranium contre une levée des sanctions. Trump soutient les progrès mais menace d'une action militaire si l'accord échoue. Les négociations entre Washington et Téhéran sur le programme nucléaire iranien marquent des avancées significatives, avec une troisième rencontre prévue à Oman le 26 avril. Initiées le 12 avril à Mascate, ces discussions, menées par l'envoyé américain Steve Witkoff et le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghtchi, ont permis d'établir un cadre pour un éventuel accord. Le 19 avril dernier à Rome, quatre heures de pourparlers, mêlant échanges directs et indirects via la médiation omanaise, ont abouti à un « meilleur entendement » sur les principes, selon Abbas Araghtchi.

LA LEVÉE DES SANCTIONS CONTRE L'IRAN EST INCONTOURNABLE

Une réunion technique d'experts, prévue aujourd'hui, se concentrera sur les détails, notamment les niveaux d'enrichissement d'uranium et le calendrier de levée des sanctions. Téhéran, qui enrichit désormais de l'uranium à 60 %, proche du seuil militaire, propose un plafonnement à 3,67 %, comme dans l'accord de 2015 abandonné par Trump en 2018. En échange, l'Iran exige la levée des sanctions qui asphyxient son économie, avec un rial dévalué à plus d'un million pour un dollar. Les États-Unis, sous pression pour éviter une escalade militaire, se montrent ouverts à des concessions, mais exigent des inspections renforcées. Donald Trump, qui menace d'attaques si les pourparlers échouent, a salué le 24 avril des «

progrès encourageants », tout en restant ferme sur un accord « fort ». Malgré cet optimisme prudent, des obstacles persistent. L'Iran refuse de démanteler son programme ou de négocier sur ses missiles balistiques, tandis que des alliés de l'Occident comme l'entité sioniste, prônant une ligne dure, « s'inquiètent de concessions américaines ». La Chine, qui soutient Téhéran, insiste sur des garanties contre

un retrait unilatéral américain. Ces pourparlers, dans un climat de méfiance, pourraient « redessiner » les tensions régionales, mais un échec ou faux pas de l'entité sioniste contre l'Iran risqueraient de déclencher une confrontation militaire aux conséquences imprévisibles à travers le monde et non seulement pour la région.

R. I.

POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES HAUSSES DES DROITS DE DOUANES AMÉRICAINES

Le Japon adopte des mesures d'urgence

Le gouvernement japonais a présenté hier, un ensemble de mesures économiques d'urgence pour atténuer l'impact de l'augmentation des droits de douane américains, ont rapporté des médias locaux. Le paquet se compose de cinq piliers, y compris un soutien au financement des entreprises et des mesures visant à stimuler la consommation, dans le but d'atténuer les craintes que les droits de douane américains puissent peser sur les exportations du Japon, ce qui pourrait avoir un impact important sur l'économie dans son ensemble. Selon les médias locaux, le gouvernement s'est également engagé à réduire, dès le

mois prochain, le prix de l'essence et du diesel de dix yens par litre, à fournir des subventions pour les factures énergétiques et à envisager d'étendre la portée des prêts à taux réduit pour les petites entreprises. Lors d'une réunion visant à définir le programme d'aide, le Premier ministre Shigeru Ishiba a déclaré que les taxes américaines pourraient « nuire considérablement aux industries nationales qui sont à la base de notre pays, telles que l'automobile et l'acier ». Il est extrêmement important que nous fassions clairement comprendre aux États-Unis que les entreprises japonaises ont apporté une contribution significative à l'économie américai-

ne par le biais d'investissements et de créations d'emplois », a ajouté M. Ishiba. Le ministre de la Revitalisation économique, Ryosei Akazawa, représentant principal du Japon dans les négociations tarifaires avec l'administration du président américain Donald Trump, prévoit un voyage de trois jours aux États-Unis à partir de mercredi prochain pour une deuxième série de discussions avec des responsables américains. La deuxième visite officielle de M. Akazawa à Washington est considérée comme une occasion pour le Japon d'obtenir des exemptions ou des révisions des tarifs douaniers imposés par l'administration américaine. R. I.

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN CHINE

La capacité en énergie renouvelable surpasse la puissance thermique

La Chine a annoncé hier que sa capacité en énergie éolienne et solaire dépassait pour la première fois celle issue des installations thermiques, principalement générée par des centrales à charbon, grâce à une accélération des nouvelles installations cette année. "Au premier trimestre 2025, les nouvelles installations (solaire et éolien, ndlr) ont totalisé une puissance de 74,33 millions de kilowatts portant la capacité totale du réseau à 1,482 milliard de kilowatts", a déclaré l'autorité chinoise de l'énergie dans un communiqué. Cela dépasse "pour la première fois la capacité installée de l'énergie thermique (1,451 milliard de kilowatts)", a-t-elle ajouté sans définir ce qui entre dans cette catégorie. La Chine s'est engagée à plafonner ses émissions de carbone d'ici à 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2060. Alors que 60% de l'énergie chinoise provient du charbon, le pays construit par ailleurs près de deux fois plus de capacités éoliennes et solaires que tous les autres pays réunis, selon une étude publiée l'année dernière. Mercredi, le président chinois Xi Jinping a promis que les efforts de la Chine contre le réchauffement climatique "ne ralentiront pas" et ce "quelle que soit l'évolution de la situation internationale". M. Xi a également indiqué que la Chine annoncerait ses nouveaux engagements climatiques pour 2035 avant la COP30 de novembre prochain et que ces engagements couvriraient tous les gaz à effet de serre, et pas seulement le dioxyde de carbone.

R. I.

PÉTROLE

Le Brent stable à 66,50 dollars

Les cours du pétrole sont stables hier, encouragés par le regain d'optimisme des investisseurs concernant les discussions entre les États-Unis et la Chine sur les tarifs douaniers. Durant les séances matinales, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, reculait à peine de 0,08% à 66,50 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, cédait 0,06% à 62,75 dollars. Les cours de l'or noir s'accrochent aux signes d'une détente potentielle des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine, selon des experts du marché. Lundi, le président américain a reconnu devant la presse que les surtaxes de 145%, qu'il a lui-même imposées à Pékin, étaient "très élevées" et qu'elles allaient "baisser de façon substantielle". Si la Chine a nié jeudi l'existence de discussions, Pékin a déclaré garder les "portes grandes ouvertes" à des discussions "sur un pied d'égalité". Les États-Unis et la Chine étant les deux premiers consommateurs de pétrole au monde, une détente de la tension commerciale entre ces deux pays serait perçue comme un facteur de hausse de la demande de brut.

R. I.



E-GOV, HEALTHTECH, CYBERSÉCURITÉ ET FINTECH

Clap de fin sur le ICT Africa Summit 2025, la vitrine de la tech africaine

La capitale algérienne vient de clôturer l'un des événements les plus emblématiques du calendrier technologique africain. Le ICT Africa Summit 2025, qui s'est tenu du 21 au 23 avril au Palais des expositions de la Safex, a rassemblé plus de 150 exposants venus des quatre coins du continent et d'ailleurs.

Sous le thème ambitieux "Libérer les horizons numériques", cette grand-messe de l'innovation a réuni startups, entreprises technologiques, institutions publiques, chercheurs et décideurs autour des enjeux cruciaux du numérique africain. Organisé sous le haut patronage de six ministères algériens, dont ceux de la Numérisation, de la Poste et des Télécommunications, de l'Économie de la connaissance, de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique, le sommet s'est imposé comme une plateforme incontournable pour réfléchir aux grandes mutations numériques du continent. En marge de cette manifestation, trois autres événements majeurs ont été intégrés : le Digital African Summit (DAS), ICT Maghreb et ALVETIC, consolidant l'événement comme un carrefour stratégique de la tech africaine. Durant trois jours, panels, conférences,



ateliers, expositions interactives et sessions de networking ont animé les allées du palais. Des thématiques variées telles que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les fintechs, la gouvernance électronique, la santé numérique, ou encore la souveraineté technologique ont été débattues dans une atmosphère à la fois studieuse et tournée vers l'avenir. Quelques jours avant l'ouverture officielle, une conférence dédiée à la protection des données s'est tenue le 18 avril, mettant en lumière la loi algérienne 18-07. Entrée en vigueur en août 2023, cette loi impose aux entreprises et institutions opérant en Algérie ou ciblant ses résidents un cadre juridique strict en matière de gestion des données personnelles. Selon les experts présents, cette réglementation, inspirée des standards internationaux comme le RGPD européen, marque un tournant décisif dans la gestion de la vie privée en ligne. Elle protège une variété d'informations, allant des don-

nées d'identification aux informations sensibles telles que les antécédents médicaux. L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel a été investie du pouvoir de contrôle et de sanction, garantissant l'application effective de cette loi. Le sommet a également été l'occasion de réaffirmer l'importance stratégique de la souveraineté numérique pour les pays africains. De nombreux intervenants ont souligné la nécessité de développer des infrastructures locales, de promouvoir des solutions africaines et de maîtriser les flux de données pour réduire la dépendance aux géants technologiques internationaux. Dans cette optique, la participation de l'entreprise russe Red Soft a retenu l'attention. En collaboration avec des partenaires algériens, la société a présenté une gamme complète de solutions logicielles et matérielles, pensées pour répondre aux besoins des institutions africaines. Son objectif : offrir des outils souverains, sécu-

risés et évolutifs, adaptés aux réalités locales. Nouveauté de cette édition 2025, le Forum africain des technologies de santé a rassemblé experts médicaux, startups de la healthtech, fabricants et décideurs politiques autour des enjeux liés à la numérisation des systèmes de santé. Parmi les sujets abordés figuraient le développement de la télémedecine, les plateformes de dossiers médicaux électroniques, l'intelligence artificielle appliquée au diagnostic, ou encore la cybersécurité des données médicales. Ce forum, salué par les participants, a permis de mettre en lumière les innovations africaines en matière de santé, tout en insistant sur la nécessité d'un cadre réglementaire et éthique solide. Le ICT Africa Summit 2025 s'inscrit dans une dynamique de long terme visant à bâtir un écosystème numérique africain solide, inclusif et durable. Les recommandations issues des travaux du sommet insistent notamment sur le renforcement des infrastructures numériques, condition sine qua non d'un développement technologique équitable, la collaboration entre secteurs public et privé pour mutualiser ressources et compétences, la protection des données personnelles comme pilier de la confiance numérique, l'encouragement de l'innovation locale et le soutien aux startups africaines, ainsi que la formation des talents et la création de contenus numériques en langues locales. En clôture, les organisateurs ont rappelé l'importance de la continuité des efforts pour que l'Afrique puisse pleinement tirer parti de la révolution numérique.

L'ALGÉRIE SE PRÉPARE À LA 5G :

Le cahier des charges sera prêt dans deux semaines

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé mardi que le cahier des charges relatif aux réseaux mobiles 5G sera finalisé dans un délai de deux semaines. S'exprimant lors du forum du quotidien El Moudjahid, le ministre a précisé que ce document, en cours d'élaboration, s'inscrit dans la perspective du lancement officiel de la 5G en Algérie au cours du second semestre 2025.

Dans une allocution marquée par une volonté de transparence et d'anticipation, Sid Ali Zerrouki a affirmé que la mise en œuvre de cette nouvelle technologie répond aux orientations stratégiques du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a indiqué qu'une étude approfondie est actuellement menée avec l'ensemble des parties concernées, afin de garantir que l'adoption de la 5G se fasse de manière maîtrisée, efficiente et conforme aux objectifs nationaux de transformation numérique. Le ministre a également précisé que le lancement commercial de la 5G sera

précédé par un appel d'offres national, une fois les aspects administratifs et juridiques finalisés. Cette procédure permettra aux opérateurs de télécommunications intéressés de soumettre leurs propositions techniques afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour exploiter les futures bandes de fréquences dédiées à cette technologie de nouvelle génération.

La 5G, a souligné M. Zerrouki, ne se limite pas à une simple amélioration du débit Internet. Elle ouvre des perspectives considérables pour l'économie nationale, en ciblant en priorité des secteurs stratégiques comme la santé, l'industrie ou encore l'éducation. Grâce à ses capacités de transmission ultrarapides et à sa faible latence, cette technologie est en effet conçue pour accompagner des applications de pointe, telles que la télémedecine, les usines intelligentes ou l'apprentissage immersif. Au-delà de la 5G, le ministre a profité de cette tribune pour faire le point sur les avancées réalisées par son département. Il a rappelé que l'Algérie a

franchi un cap important dans le domaine de la connectivité avec le déploiement de plus de 265 000 kilomètres de fibre optique à travers le territoire national, une infrastructure essentielle au bon fonctionnement des services numériques actuels et futurs. Dans le domaine postal, Sid Ali Zerrouki a mis en avant les efforts déployés pour moderniser les services et améliorer l'expérience des usagers.

Il a cité notamment la réduction du temps de réparation des distributeurs automatiques de billets et la maintenance régulière assurée par les équipes techniques d'Algérie Poste.

Il a également évoqué les réformes structurelles en cours dans le cadre d'un plan d'action global visant à adapter le secteur postal aux exigences de l'ère numérique. Parmi les projets à venir, figure la création d'une carte virtuelle accessible via les smartphones, qui devrait faciliter les transactions électroniques et renforcer l'accessibilité des services financiers pour les citoyens.

CYBERSÉCURITÉ

ALERTE MONDIALE

1,8 milliard d'utilisateurs Gmail visés par une attaque de phishing sophistiquée

Google a récemment émis une alerte de sécurité d'envergure mondiale après avoir détecté une cyberattaque de type phishing visant potentiellement jusqu'à 1,8 milliard d'utilisateurs de sa messagerie Gmail. Selon la firme de Mountain View, l'attaque se distingue par un niveau de complexité particulièrement élevé, au point de forcer l'entreprise à prendre des mesures d'urgence pour en limiter les conséquences.

L'incident a été initialement révélé par Nick Johnson, développeur chez Ethereum, une plateforme majeure de cryptomonnaies. Sur le réseau social X (anciennement Twitter), il a expliqué avoir été la cible d'une tentative de hameçonnage particulièrement élaborée. « J'ai été visé par une attaque d'ingénierie sociale très sophistiquée, exploitant une faille dans l'architecture de Google. La société ayant refusé de corriger cette vulnérabilité, d'autres attaques similaires risquent fort de se produire », a-t-il déclaré. Selon Johnson, l'email qu'il a reçu semblait provenir d'une adresse officielle de Google et contenait un faux avis juridique exigeant la remise de ses informations personnelles. Le lien intégré à l'email redirigeait vers une fausse page d'assistance, visuellement identique aux véritables interfaces de Google, où il lui était demandé de se connecter à son compte. Bien qu'il n'ait pas poursuivi le processus, Johnson a souligné que ce type de page est conçu pour capturer les identifiants de connexion, permettant aux cybercriminels de prendre le contrôle des comptes visés. Particulièrement inquiétant, le message a réussi à contourner les systèmes classiques de vérification de la légitimité des courriels, notamment la validation DKIM (DomainKeys Identified Mail), normalement utilisée pour authentifier les messages envoyés depuis les serveurs de Google. Dans une déclaration au Daily Mail, un porte-parole de Google a confirmé la détection de cette série d'attaques ciblées. « Nous sommes conscients de cette campagne de phishing très ciblée. Des mises à jour de sécurité ont été rapidement déployées afin de bloquer cette méthode d'exploitation. Nous avons également désactivé le mécanisme qui permettait à l'attaque de réussir », a-t-il assuré. L'entreprise recommande aux utilisateurs de renforcer la sécurité de leurs comptes en activant la double authentification et en utilisant des clés d'accès (Passkeys). Google a tenu à rappeler que la société ne demande jamais d'informations sensibles par email, telles que des mots de passe ou des codes de vérification à usage unique, et qu'elle ne contacte jamais directement les utilisateurs pour leur demander ce type de données. Ce type de cyberattaque repose sur des techniques d'ingénierie sociale particulièrement rusées, visant à duper les internautes en leur faisant croire que les messages reçus sont officiels ou émanent d'organismes gouvernementaux. L'objectif ultime est de les inciter à fournir des informations sensibles, souvent à leur insu. Cette affaire souligne une fois de plus les risques croissants liés à la cybersécurité dans un monde de plus en plus numérique. Si les géants de la tech comme Google restent en première ligne pour contrer les menaces, la vigilance des utilisateurs reste un maillon essentiel dans la lutte contre les tentatives de phishing.

47^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU MAÎTRE DE LA CHANSON ANDALOUSE

Hommage à Cheikh El-Hadj Abdelkrim Dali

Une cérémonie de commémoration du 47^e anniversaire du décès du maître de la chanson andalouse, Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali (1914-1978), s'est tenue, jeudi soir au Palais de la Culture de Tlemcen, dans le cadre des activités du Mois du patrimoine.

Cette cérémonie, organisée par la Fondation Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali, a comporté une table ronde intitulée "Patrimoine et générations", à laquelle ont pris part plusieurs artistes spécialisés dans le style andalou, qui ont évoqué le parcours artistique du Cheikh Dali, ainsi que la "nouba andalouse" et la formation des élèves au sein des associations de musique andalouse. Une exposition de photos consacrée à l'artiste défunt a également été organisée, ainsi qu'une séance de vente-dédicace de l'album de l'artiste Asma Ait Chaâbane de la wilaya de Mostaganem, lauréate de la 4^e édition du concours de la Fondation Abdelkrim Dali, qui a interprété à cette occasion quelques extraits de la nouba andalouse. Boukli Salah, de l'Association "Kortobia", a salué cette initiative qui, selon lui, permet aux jeunes générations de découvrir le riche patrimoine artistique laissé par Cheikh Abdelkrim Dali, un véri-



table trésor utilisé par les élèves des associations andalouses pour l'apprentissage de la nouba.

De son côté, Toufik Benghabrit, président de l'Association "Es-Salem", a souligné que Cheikh Dali fait partie des grandes figures du genre andalou qui ont consacré leur vie à sa promotion. Il a également indiqué que les associations artistiques enregistrent un intérêt croissant des jeunes pour apprendre cette musique et former une nouvelle génération pour la préserver et la valoriser. L'artiste Lila Borsali a quant à elle estimé que cette initiative constitue une occasion de rencontrer les grands noms de la musique andalouse et d'évoquer l'œuvre du Cheikh Abdel-

krim Dali, qui a laissé de nombreux enregistrements faisant référence pour les artistes souhaitant approfondir leurs connaissances dans ce genre musical, qui continue de conserver sa place grâce à l'intérêt des jeunes. Elle a insisté sur la nécessité de préserver et promouvoir ce style comme une identité musicale algérienne. La présidente de la Fondation Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali, Wahiba Dali, a indiqué à l'APS que cette commémoration sera suivie par une soirée artistique, animée par les membres des associations "Es-Salem" de Tlemcen et "Dar El Fen" d'Oran, qui interpréteront des morceaux andalous ainsi que des chansons du défunt Cheikh Dali.

CINÉMA

Ouverture de la manifestation "Prague rencontre Alger"

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a donné jeudi à Alger, le coup d'envoi de la manifestation cinématographique de formation "Prague rencontre Alger: voyage cinématographique et créatif", organisé par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec l'Académie du cinéma de Prague de la République tchèque, au profit des étudiants et des professeurs de Cinéma et d'audiovisuel. Dans son allocution d'ouverture au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, en présence du représentant de l'ambassadeur de la République tchèque

en Algérie et du directeur de l'Académie de cinéma de Prague, Tomas Krasauskas, M. Ballalou a affirmé que cet événement "représente un tournant décisif pour le processus des changes culturels et artistiques entre l'Algérie et la République tchèque" et "un pas important en matière de coopération culturelle internationale". L'événement qui se poursuivra jusqu'au 27 avril, s'inscrit dans le cadre du "soutien aux industries créatives et de la promotion de la formation artistique en Algérie", a ajouté le ministre. M. Ballalou a précisé que cet événement s'inscrivait avant tout "dans le

cadre de la formation artistique, pour concrétiser un partenariat qualitatif entre l'Ecole nationale supérieure du cinéma et l'Académie du cinéma de Prague", estimant que cette Académie était une institution "pionnière dans le monde" en matière de formation cinématographique. De son côté, le représentant de l'ambassadeur de la République tchèque en Algérie a salué cette initiative qui "contribue au renforcement des relations culturelles entre la République tchèque et l'Algérie", étant une "opportunité pour les étudiants, les professeurs et les techniciens du domaine du cinéma pour

bénéficier de l'expertise de l'Académie du cinéma de Prague, sous l'encadrement de professeurs spécialisés dans les différents domaines de l'industrie cinématographique". Cette rencontre a été marquée par la signature d'un protocole d'accord entre l'Ecole nationale supérieure du cinéma et l'Académie du cinéma de Prague. L'accord a été signé par le directeur de l'Ecole, Ilyes Boukhamoucha, et le directeur de l'Académie, M. Krasauskas, dans le but de "renforcer la formation et le partenariat dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel".

TIZI-OUZOU

"Initen n'tgmat" un dialogue de couleurs entre deux artistes

L'exposition "Initen n' tgmāt" (Duo de couleur) inaugurée jeudi après-midi à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, est un dialogue en couleur entre Djaoudet Gassouma et Said El Djama, deux artistes plasticiens aux styles totalement différents, et un clin d'œil à l'amitié qui les lie. Abrisée par la galerie d'art du théâtre de verdure Mohia Abdellah et inaugurée par la directrice de la culture Nabila Goumeziene, l'exposition Initen n'Tgmat traduite littéralement par "les couleurs de la fraternité" et présentée comme un "Duo de couleurs", est une explosion de formes et de technique de deux styles différents, le figuratif et l'abstrait. Le cas vaut particulièrement pour Said El Djama qui est dans l'art abstrait et qui n'hésite pas, au grès de ses inspirations du moment, à passer d'une tech-

nique à une autre, de la sobriété du noir de l'encre de chine à l'éclat du rouge vif, du bleu azur et du jaune moutarde, pour s'assagir ensuite avec du pastel avec des teintes douces et claires. "Je travaille à l'instinct et au ressenti, sans aucune règle spécifique, et mes sources d'inspiration sont nombreuses. Je pars d'une idée et puis, quand je commence à travailler, ça m'emmène ailleurs", a-t-il expliqué à l'APS, ajoutant que ces toiles sont en continuel mouvement, laissant l'esprit du visiteur voguer entre les couleurs et les ombres et lumières. Djaoudet Gassouma, artiste figuratif usant de différentes techniques, provoque lui aussi l'imagination du public qui visite sa galerie, cherchant à déceler une forme, un paysage, dans l'entremêlement des signes, des formes géométriques et des symboles. Déployant

une palette expressive et audacieuse, il fait vibrer les couleurs vives avant de revenir aux tons apaisés en noir ou marron sur fond blanc, et ensuite récidiver avec un noir agressif très dominant avec des légères notes de couleurs, le tout frappé d'un ou d'une série de crânes humains imposants, rappelant le massacre du peuple palestiniens, a-t-il expliqué. "Je m'amuse et je propose un espace de divertissement, et de curiosité pour l'œil, je reste un enfant", a-t-il dit à l'APS, soulignant toutefois que derrière ses toiles, il y a "un discours intellectuel pour rappeler mes liens avec l'Afrique qui est notre continent, dénoncer le massacre de palestiniens et autres". Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 4 mai prochain, offre une plongée captivante dans l'univers des deux artistes.

"MON MUSÉE, MON ÉCOLE"

Une manifestation pour ancrer la culture patrimoniale chez les jeunes à Ouargla

La manifestation culturelle intitulée "Mon musée, Mon école", organisée à Ouargla par la direction locale de la Culture et des Arts, vise à ancrer la culture patrimoniale chez les jeunes et conscientiser sur l'importance de la valorisation et de la préservation du legs culturel, ont indiqué jeudi les organisateurs. Menée en coordination avec les musées nationaux dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), l'initiative de deux jours, qui a pour cadre les lycées Ahmed Khelil et Ahmed Abidli (commune d'Ouargla), vise, entre-autres, la vulgarisation de la mission de musées nationaux, notamment concernant la préservation et la défense de l'histoire nationale, et la tenue d'expositions sur les différents sites et vestiges archéologiques et parcs nationaux disséminés à travers le pays. La manifestation a été étayée par la distribution de dépliants riches en données explicatives et l'animation d'ateliers pédagogiques sur les arts de la miniature, de la céramique et de la poterie, en vue d'initier les élèves au patrimoine national et leur permettre de dévoiler ses composantes, a expliqué la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya, Fatima Bekkara. Première du genre, cette initiative a enregistré une large affluence de lycéens curieux de découvrir le riche patrimoine national. Plusieurs d'entre eux ont appelé à renouveler ce type d'initiatives et d'organiser des visites guidées aux musées et sites archéologiques.

FESTIVAL CULTUREL

INTERNATIONAL DE MUSIQUE

SYMPHONIQUE

Clôture de la 14^e édition

La 14^e édition du Festival culturel international de musique symphonique s'est achevée, mercredi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, par un concert animé par l'Orchestre du Frioul-Vénétie Julienne (Italie) et le duo autrichien Yury Revich et Theodosia Ntokou, qui ont enchanté le public. La cérémonie de clôture, qui s'est déroulée en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, des ambassadeurs d'Italie et d'Autriche en Algérie et de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, a été marquée par un florilège de morceaux de grands compositeurs de musique symphonique, tels que Giuseppe Verdi, Gioachino Rossini ou encore Antonio Vivaldi. Pendant près de trois heures, le duo autrichien Yury Revich, au violon, et Theodosia Ntokou, au piano, a interprété de célèbres morceaux du répertoire classique universel, dont la Sonate pour violon et piano du compositeur français Maurice Ravel et la Fantaisie sur Carmen du virtuose espagnol Pablo de Sarasate. En deuxième partie de soirée, l'Orchestre du Frioul-Vénétie Julienne, accompagné par les sopranos Angelica Lapadula et Sveva Pia Laterza et le ténor Paolo Mascari, a proposé au public mélomane un florilège de morceaux du répertoire musical italien, dont Le Barbier de Séville de Gioachino Rossini, Casta Diva de Vincenzo Bellini, des morceaux composés par de Giacomo Puccini et Giuseppe Verdi, ainsi que des extraits des Quatre Saisons de Vivaldi.

**Recette
du jour****Rechta au poulet****Ingrédients :**

- Des morceaux de poulet cuisses ou des pilons de poulet
- 1 oignon
- 4 navets
- 3 courgettes
- Sel poivre
- 500 g de rechta
- 1 c-a-c de cannelle
- Grosse poignée de pois chiche en conserve pour moi ou trempée la veille

Instructions

Faire chauffer l'huile dans une marmite ou

couscoussier c'est plus pratique, ajouter les morceaux de poulet et faire dorer de tous les cotes.

Ajouter l'oignon râpé ainsi que les épices. Laisser revenir quelques minutes.

Verser 1 L d'eau l'eau ainsi que les pois chiches si elles sont trempées la veille (je rajoute à la fin des pois chiche en conserve) couvrir et laisser cuire.

Verser 2 c-a-soupe d'huile d'olives à la rechta fraîche et vérifier si la sauce commence à

bouillir.

Disposer la rechta dans le haut du couscoussier et le même procédé que le couscous après la 1^{ère} évaporation laisser cuire 15 minutes.

Verser la rechta dans une gas3a ou un grand plat en général j'utilise un grand moule à cake en métal.

Retirer une louche d'eau de cuisson et asperger la rechta tout en la détachant.

Remettre la rechta dans le haut du couscoussier et à la 1^{ère} évaporation laisser cuire une quin-

zaine de minute.

Verser une seconde fois la rechta dans une gas3a, retirer le poulet ou la viande qui est cuite et ajouter les légumes coupées dans le sens de la longueur à la sauce, laisser cuire les légumes. Quand les légumes sont cuits tester en enfonçant la lame du couteau qui doit traverser facilement, disposer la rechta dans un grand plat creux, déposer autour les légumes et arroser de sauce et pois chiche.

Gâteau du Jour**SAMSA AUX AMANDES****INGRÉDIENTS**

- 3 mesure farine
- 1 mesure beurre fondu
- 1 pincée sel
- Eau + quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger facultatif
- La Farce :
- 2 mesure amande
- 1 mesure sucre
- 1 c-a-café cannelle
- Eau de fleur d'oranger
- Miel

Instructions

Dans un saladier, verser la farine, le sel, le beurre fondu et sabler.

Ajouter petit à petit l'eau jusqu'à obtenir une pâte souple non collante (sans trop pétrir la pâte).

Diviser la pâte en 2 boules et filer. Laisser reposer 15 minutes environ.

Préparer la farce :

Mélanger les amandes concassées, le sucre, la cannelle. Ajouter l'eau de fleur d'oranger et ramasser la pâte qui ne doit pas



être trop collante.

Étaler la première boule de pâte finement (le plus finement possible) et déposer sur l'appareil à samsa. Déposer dans chaque triangle à Samsa la farce en boule, enfoncer légèrement.

Étaler la seconde boule de pâte très finement et la déposer délicatement sur la farce et passer le rouleau à pâtisserie afin de découper les triangles. Retourner l'appareil et retirer les triangle de samsa.

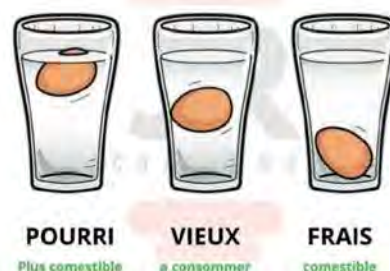
Chauffer un bain d'huile, déposer les samsa et les frire jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Égoutter et déposer dans du miel. Parsemer de graines de sésame si désiré.

**Conseil du jour****Comment éduquer son enfant avec bienveillance**

1. Passer du temps en tête-à-tête avec son enfant.
2. Insister sur le positif.
3. Fixer des règles claires.
4. Distraire de manière créative.
5. Sanctionner dans le calme.

Le saviez-vous ?

ton œuf est...



Plus comestible

à consommer rapidement

comestible

Bon à savoir !

Marcher pieds nus est recommandé par les spécialistes : Cela lui permet de développer naturellement sa voûte plantaire, d'avoir des pieds bien formés, et des chevilles solides tout au long de sa vie !

Astuce du jour:**Que boire pour avoir une belle peau ?**

Penser à boire 1 L 1/2 d'eau par jour. C'est essentiel, car votre corps est composé à 70 % d'eau.

Mon astuce : boire un verre d'eau par heure. En une

journée, vous aurez bu la quantité nécessaire sans avoir l'impression de vous forcer. J'ai ma bouteille remplie en début de journée et je la vide au cours de la journée.

**CITATION
DU JOUR**

« Lorsque la parole sort du cœur, elle pénètre les cœurs, mais lorsqu'elle sort de la langue, elle ne dépasse pas les oreilles. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE- ALGER
SAMEDI 26 AVRIL 2025 - PRIX LAPINO - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un quinté très ouvert

Encore une belle course à l'hippodrome de Caroubier pour le grand bonheur des spécialistes des courses hippiques qui reviennent avec plaisir s'abonner à leurs hobbies préférés assister à une passionnante épreuve comme il se sera le cas ce samedi où une épreuve de bonne composition nous est proposée, elle réunira 17 galopeurs pur sang arabe de 4 ans et plus de valeur technique et physique sensiblement égale au rond de présentation sur une distance de 1400m qui ne devrait laisser aucun concurrent car ils prendront le départ sur le même pied d'égalité pour la simple raison ils ont tous été illustrés sur le même parcours du jour. C'est une première raison que le pronostic reste encore compliqué en pareille circonstance où pratiquement tous les coursiers en lice ont des chances de figurer sur le podium. La présence des chevaux font le déplacement des hippodromes de Tiaret, Djelfa, El-Eulma, le Caroubier et Zemmouri. donc il faut s'attendre à une arrivée à surprise de ce prix Lapino support PMU des paris tiercé, quarté et quinté où cette condition de la course du jour réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé une somme de 176.000 Da cumulés en gains et places depuis le premier octobre 2024.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **ZAHRANE**. Ce mâle alezan de 7 ans reste sur d'excellents résultats avec son efficace jockey entraîneur B. Gacem logiquement une place lui est réservée sur le podium.
2. **HOUSSEM**. Ce protégé du talentueux entraîneur S. Attallah ne fera pas le déplacement pour rien d'El-Eulma.
3. **MOUCHAHAR EL GOZA**. Au-dessous du lot.
4. **GABI EL KHEIR**. Il a pour lui uniquement la montée du jour T. Ali Aouar.
5. **RAMDAN**. Je prends en considération ces deux derniers accessits, 2e et 4e à El-Eulma presque sur la même distance du jour et son jockey fétiche O. Chebbah.
6. **HADIL EL MESK**. Méfiance, cette jument de 8 ans confiée à son crack jockey S. benyettou connu par nos amis turfistes.
7. **HADBANE D'HEM**. Manque visiblement d'expérience.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
A. TAIEB	1	ZAHRANE	B. GACEM	57	10	B. GACEM
R. MANSOURI	2	HOUSSEM	CH. ATTALLAH	57	13	S. ATTALLAH
H. BOURENANE	3	MOUCHAHAR EL GOZA	A. HAIDI	57	4	MED. HAMIDI
Z. AIT YUCEF	4	GABI EL KHEIR	T. ALI OUAR	56	12	F. SOUILMI
T. LAZREG	5	RAMDAN	O. CHEBBAH	56	3	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	6	HADIL EL MESK	S. BENYETTOU	55	16	K. FEGHOULI
MZ. METIDJI	7	HADBANE D'HEM	K. BAGHDAD	55	17	A. CHELLAL
AD. LAGRAA	8	SARHANI	AP:S. ATALLAH	54,5	9	MED. HAMIDI
AC. KOUAOUCI	9	CHAIAA (0)	A. YAHIAOUI	54	11	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	10	IMALAYA	R. BELMORSLI	54	5	F. BENZEFRIT
D. SADI	11	KIRTA	AB. ATTALLAH	54	2	PROPRIÉTAIRE
ME. DOUKHI	12	VAHISSANE	JJ:Y. MOUISSI	54	6	PROPRIÉTAIRE
H. GUEROUI	13	ZIN EL MAJD	SF. BOUHOUC	54	14	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	14	KAID EL MAJD	JJ:MA.AIDA	53,5	7	MED. HAMIDI
Z. AIT YUCEF	15	ISMATALI	A. HADDOUCHE	53	15	S. HAMIANE
AL. BENDJEKIDEL	16	FADHEL	AM. BENDJEKIDEL	53	1	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	17	GAMRA D'HEM	AP:Y. CHELLAL	48,5	8	A. CHELLAL

8. **SARHANI**. Il reste sur une excellente 3e place lors de sa dernière sortie au Caroubier, ce protégé de l'écurie Lagraa peut venir occuper une place parmi les cinq premiers.
9. **CHAIAA**. Cette femelle de 10 ans, une excellente galopeuse a déjà illustré parmi des chevaux plus robustes que celui du jour.
10. **IMALAYA**. Confiée encore à un jockey de qualité R. Benmorsli amoureux du podium.
11. **KIRTA**. Au-dessous du lot.
12. **VAHISSANE**. Elle n'est pas un modèle de régularité, cette jeune coursière de 5 ans espérant cette fois ne fera pas le déplacement pour rien à El-Eulma.
13. **ZIN EL MAJD**. À revoir.
14. **KAID AL MAJD**. Il change souvent de partenaire. À revoir.

15. **ISMATALI**. Barrée en théorie.
16. **Fadhel**. ce mâle de 7 ans reste sur deux accessits, à mon avis il commence à reprendre confiance, il peut venir créer un exploit encore.

17. **GAMRA D'HEM**. Elle est bien chouchoutée par son entourage, embusquée en bas du tableau bénéficiant d'une belle décharge de poids.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

1. ZAHRANE - 17. GAMRA D'HEM - 9. CHAIAA - 10. IMALAYA - 16. FADHEL

LES CHANCES

6. HADIL EL MESK - 5. RAMDAN

Mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

HORIZONTALEMENT

1 - Débauché - 2 - Composant - En tête - 3 - Se dilate la rate - Fête - 4 - De même - Fils de Noé - Poisson - 5 - Pilote - Placer un œil - 6 - Bouche à nourrir - Caresse - 7 - Éloge - Esprit - 8 - Vaut la peine - Hirondelle de mer - 9 - Courses de cycles - Quart chaud - 10 - En noir - Fait défaut - Largeur de calicot - 11 - Aspira - Métal blanc - 12 - Pressé - Formule.

VERTICALEMENT

1 - Déséquilibres - 2 - Râpé - Relatée - 3 - Couvre - Gratte - Tour symbolique - 4 - État-major - Propage - Etoile des toiles - 5 - Attaché de direction - École supérieure - 6 - Petite nature - Quantité de rondins - 7 - Fait sauter - En amont - Sans chef - 8 - Lit de vache - Le matin - 9 - À payer - Diable - Rebut - 10 - Confirmation.

Mots fléchés

Malversations
Raccommodés

Signe de vie
Mûres

À réformer
Ville allemande

Obstacle
Poursuivre

Affaire de choix
Tomber

Invitées
Faisait fureur

Tranchée
Visibles

Volcan sicilien
Aperçu ou vue

Corps céleste
Astate

Pressé
Foule

À la mode
Tribunal

Gaz rare
Somnifère volant

Irlande
Pilote

Averse
Désert

Consonne double
Poisson

Religieux
Pascal
Prêt

Vers
Points opposés

Coule en France
Fait le hère

Pion
Coiffure

Indique le lieu

Embêtée

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Désappointement causé par un insuccès (10 lettres)

G E E T U O B S I A D A R E P O E F

E R R P E I R E N A E R I A P T O S

V N A I A E N I A H E I O S U U E U

R O N N O R D E S N E D E A L C T S

I L I O D P S E U N E V H E C I L T

O A E L B E E R U P M I E A L E A A

S I L C E G A I N N A R C E O N M R

E V I E E T T E N U E J R E R I R E

U O U E M N E E D R O H I I E E O S

S J T L I E R E L U O J A A G R N I

S E T L T V O E R V I L H M A E E O

I R E A L E F R E I S O C R S N S T

T R V V U E E R I O F R E O U I O E

E E A N R D E R I A M R E P V E R D

L I N R I E T N I O J N E I U P O I

A L U E S R U O C F I A N C M O M A

G O T E G E P R A N I L A M E I R R

B E U S I R P E E T R E N I E L L T

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACCES - ANERIE - ARPEGE - BONNE - BOURRE - BOUT - CHAIR - COURS - CRAN - DAIS - DENSE - DIETE - EPARS - EPRIS - EVENT - FOIRE - FORET - FOULEE - GAIN - GALET - GRANDE - HAINE - HAUTE - HORDE - IMPURE - INERTE - ISSUE - JEUNE - JOINT - JOULE - JOVIAL - LIERRE - LIMIER - LIVRE - MAIRE - MALIN - MOROSE - NAÏF - NAVET - NORMAL - OPERA - ORMAIE - OSIER - PAIRE - PEINE - POIRE - RAIDE - RECEL - REINE - SOIE - SOIR - STAR - TOISE - TROUPE - TUILE - ULTIME - USAGER - UTILE - VALLEE - VENUE - VOILE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Achalandée - 2. Meule - Aïrs - 3. Blé - Seules - 4. Ue - Gesse - 5. Fès - Êtes - 6. Amer - Rats - 7. Tir - Cuba - 8. On - S.P - Onde - 9. Iule - Antre - 10. R.T.A - Aide - 11. Eiders - Sel - 12. Se - Réer - Lé.

VERTICALEMENT :

1. Ambulatoires - 2. Celé - Minutie - 3. Hue ! - Fer - Lad - 4. Al - Ger - Se - Er - 5. Lésés - Cp - Are - 6. Es - Ru - Aisé - 7. Nauséabond - 8. Dilettantes - 9. Ère - Es - Dr - El - 10. Esses - Réelle.

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT :

Rodomont - Ruée - Éire - Are - Nérée - Ellébore - El - Oe - Lc - Avisé - Ase - Ôter - Tri - In - Leurre - Rouée - Saï - Nervi - Ide - Esse - Gênee.

VERTICALEMENT :

Corrélations - Duel - Venues - Noé - Loir - Ère - Menées - Lev - No - Eb - Été - Ig - Néron - Rus - Étier - Airain - Réels - Ridé - Mue - Scène - EE.

MOTS MASQUÉS

CLAUSTRATION

L'île Maurice restitue 25,5 kg d'or à Madagascar, saisis en 2019

Le gouvernement mauricien a officiellement restitué jeudi 25,5 kg d'or à l'État malgache, car ces biens, issus d'un trafic illégal, avaient été interceptés en 2019 sur le territoire mauricien. À l'occasion de cette restitution, le Premier ministre mauricien, Navinchandra Ramgoolam, a remis les objets saisis au président de Madagascar, Andry Rajoelina, lors d'une cérémonie officielle organisée en marge de la réunion des chefs d'État et de Gouvernement de la Commission de l'océan Indien (COI). Le lot restitué comprend 45 plaques d'or ainsi que des bijoux en or, lesquels seront transférés sans délai à la Banque centrale de Madagascar. Ce moment revêt une importance particulière et va bien au-delà du simple symbole, a déclaré le Président malgache dans son discours prononcé à cette occasion.

Quatre morts et 205 blessés sur les routes en 24 heures

Quatre (04) personnes sont décédées et 205 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique, jeudi, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans la wilaya de Khenchela, avec trois (03) décès et un (01) blessé, suite à deux accidents, le 1er ayant causé deux (02) décès, suite au renversement d'un véhicule sur la route d'Ain Djarbouane, dans la daïra d'El Hamma, et le second suite au renversement d'un véhicule sur la route communale N 72A, commune et daïra de Chachar où une (01) personne a péri et une (01) autre a été blessée. Une collision entre un camion et une motocyclette sur l'autoroute Baba Ali, commune et daïra de Birtouta à Alger a, en outre, entraîné le décès d'une (01) personne, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour "l'extinction de 2 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger et de Guelma", conclut le communiqué.

Saisie d'une somme de près de 3 millions de dinars en faux billets

Les éléments de la sûreté de daïra d'Amoucha, relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau de faussaires composé de 8 individus et saisi une somme en faux billets de 1.000 et de 2.000 dinars totalisant 2,77 millions de dinars, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Le commissaire de police Mohamed Frahta, responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, a précisé que cette opération, inscrite dans le cadre des efforts visant à protéger l'économie nationale, a également permis de démanteler un atelier clandestin spécialisé dans la contrefaçon de billets de banque de la monnaie nationale et de saisir un autre montant de 1,4 million de dinars provenant de ce trafic. L'action policière a été menée à la suite de l'exploitation d'informations faisant état de la présence d'un individu suspect



mettant en circulation de faux billets de banque contrefaits dans la ville d'Amoucha, a ajouté M. Frahta, soulignant la constitution d'un groupe de policiers en tenue civile, chargé de surveiller ce suspect et qui est parvenu à arrêter, à la gare routière, un individu de 34 ans en possession des billets de

banque contrefaits de 2.000 DA. La poursuite des investigations a également donné lieu à l'interpellation de deux complices âgés de 32 et 38 ans, résidant dans la daïra d'Amoucha, portant sur eux 70.000 DA en faux billets. Approfondissant leur enquête, les éléments de la sûreté de daïra se sont rendus,

dans le cadre de l'extension de leur compétence au territoire de la wilaya de Khenchela, au chef-lieu de cette wilaya, où ils ont investi un atelier clandestin situé dans un appartement du centre-ville, selon la même source. L'opération "coup de poing" a permis l'arrestation de 5 individus âgés de 23 à 35 ans et la saisie d'ordinateurs, de scanners, d'imprimantes et d'équipements servant à la contrefaçon et l'impression de billets de banque, ainsi que la saisie d'un montant de 2,77 millions de dinars en faux billets de 1.000 et de 2.000 DA. Après accomplissement des formalités d'usage, les membres du réseau ont été présentés devant le tribunal d'Ain El Kebira pour "mise en circulation de billets de banque contrefaits et blanchiment d'argent dans le cadre d'une organisation criminelle", a conclu la même source.

Découverte de restes humains d'une femme ayant appartenu à la civilisation Caral (Pérou)



Des archéologues ont annoncé jeudi avoir découvert au Pérou des restes humains d'une femme datant d'il y a environ 5.000 ans, qui aurait appartenu à la civilisation Caral, la plus ancienne d'Amérique. Cette dernière découverte revêt un intérêt particulier pour les scientifiques, car elle serait la preuve que les femmes jouaient un rôle de premier plan dans la civilisation Caral, a expliqué à la presse David Palomino, chef de l'équipe de chercheurs à l'origine de cette trouvaille. Après avoir montré des photos et une vidéo de la sépulture en question, M. Palomino a expliqué qu'elle "correspond à (celle d'une) femme qui semble avoir eu un statut élevé, (...) une femme d'élite". La sépulture avait été découverte en décembre dans l'ancien village de pêcheurs d'Aspero (ouest), qui a longtemps été le site d'une décharge avant d'être classé site archéologique. Elle a été retrouvée dans le cadre des fouilles dirigées depuis 1996 par l'archéologue péruvienne Ruth Shady. De premières analyses indiquent que ces restes humains sont ceux d'une femme âgée de 20 à 35 ans, mesurant 1,5 mètre et portant une coiffe, indice de son statut élevé.

Une centaine d'exposants à la 11e édition de la fête de l'olivier à Tizi-Ouzou

Une centaine d'exposants issus de 18 wilayas prennent part à la 11e édition de la fête de l'olivier visant à promouvoir l'activité oléicole, ouverte, mercredi, au village Ath Zaïm dans la commune de Maâtkas, à une vingtaine de kilomètres au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le président

de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Youcef Sid-Ali, qui a donné le coup d'envoi de cette nouvelle édition de la fête de l'olivier, a réaffirmé, dans une intervention, à l'occasion, le soutien de son institution à ce genre de manifestations destinées à promouvoir des activités agricoles locales créatrices de richesse et à

perpétuer le savoir-faire traditionnel. Organisée par l'association culturelle Taguejdit en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Maâtkas, l'APW, les directions de la culture et des arts, de la jeunesse et des sports, du tourisme et de l'artisanat ainsi que la Chambre de l'agriculture de wilaya, l'événement vise la valorisation de l'olivier et des produits oléicoles (olives de table, huile d'olive) et à encourager la transformation des sous-produits oléicoles, selon les

organisateurs. La fête offre aussi un espace d'échange entre les différents exposants et spécialistes du domaine qui présenteront des communications sur la promotion de l'activité oléicole et de l'huile d'olive. À noter qu'outre l'exposition dédiée aux produits oléicoles, une autre artisanale est aussi organisée à l'occasion de cette manifestation. Un riche programme d'animation culturelle, de plantation d'oliviers, de conférences est au menu, et ce, jusqu'à samedi prochain.

Lutte contre la spéculation : saisie de plus de 14 quintaux de pommes à Mila

Les agents de contrôle de la Direction du commerce de la wilaya de Mila ont procédé, en coordination avec les services de sécurité, à la saisie d'une importante quantité de pommes destinée à la spéculation estimée à 14,58 quintaux, indique mercredi un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Cette opération, menée au niveau du marché de gros de fruits et légumes d'Oued El-Athmania, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, les pratiques commerciales déloyales et la hausse injustifiée des prix, ainsi que de la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, précise le communiqué. Cette quantité de pommes a été saisie en raison de son prix de vente (800 DA/kg) dépassant largement le prix de référence appliqué au niveau des marchés de gros, ajoute la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services du ministère pour lutter contre la spéculation sur divers produits, selon le communiqué, qui assure que les services de contrôle restent mobilisés sur le terrain pour intervenir rapidement et suivre de près toutes les pratiques illicites.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le renard et le bucheron (7)



AUX POINGS

MISE

"Je soutiens toute initiative de nature à faciliter la vie des citoyens. Nous avons réalisé et nous poursuivons la réalisation de différents projets touchant à la vie quotidienne des citoyens à travers l'ensemble du territoire national, en tenant compte des priorités que nous devons hiérarchiser".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune





Dans la journée : Nuageux
Vent : 20 km/h
Humidité : 58 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 14 km/h
Humidité : 89 %

Dohr : 12h46
Assar : 16h31
Maghreb : 19h36
Ïcha : 21h02

Dimanche 28
chaoual 1446
Sobh : 04h23
Chourouk : 05h59

POUR LA FABRICATION DE PANNEAUX SOLAIRES

L'ENSUP signe un mémoire d'entente avec la société chinoise LONGI

Un mémoire d'entente a été signé entre l'École nationale supérieure des Énergies renouvelables, Environnement et Développement durable (ENSUP-énergies renouvelables) et la société chinoise LONGI spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires, en vue d'échanger les expertises et de lancer des projets de recherches dans ce domaine.

Cet accord vise à raffermir les relations entre cette école, située à Batna, et la société LONGI, en matière de recherche appliquée sur la conception et la fabrication des cellules solaires, a expliqué la directrice de l'école, Leila Mokhnache, précisant que l'école a besoin de prendre connaissance des nouvelles technologies utilisées par les grandes entreprises mondiales leaders dans la fabrication des panneaux solaires, notamment celles permettant l'amélioration du rendement des panneaux. Parallèlement, ce mémoire d'entente permettra de bénéficier des technologies de pointe développées par LONGI dans le domaine de l'hydrogène vert, à travers des missions scientifiques, composées d'enseignants et de majors de promotions de l'Ecole, en Chine pour suivre des stages pratiques, a ajouté la responsable. L'école bénéficiera également de logiciels pour aider les ingénieurs à l'élaboration d'études afin de concrétiser des projets en matière d'énergie



solaire et d'hydrogène, selon les explications fournies par Mme Mokhnache. À cette occasion, l'entreprise LONGI a présenté ses capacités dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment en matière de fabrication des panneaux solaires et d'hydrogène, ainsi que ses innovations récentes dans ces deux domaines, en vue « d'exploiter les opportunités prometteuses qu'offre le marché algérien », selon Jin, qui a fait part de la volonté de l'entreprise chinoise de s'étendre sur les marchés africain et européen, à travers des partenariats avec l'Algérie.

La rencontre technique a été ponctuée par l'organisation de deux workshops sur l'importance des mégaprojets de l'énergie solaire dans le processus de transition énergétique en Algérie, ainsi que les opportunités et les défis du développement de l'hydrogène vert, ayant permis de mettre en exergue le rôle majeur de la recherche scientifique dans ces domaines. A noter que la délégation de l'entreprise LONGI a été reçue, cette semaine, par le

ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables et le ministre de l'Industrie, ainsi que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Ania N.

MOHAMED MEZIANE
AUJOURD'HUI
À OUARGLA

Discuter des défis auxquels sont confrontés les journalistes

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, préside aujourd'hui à Ouargla la troisième rencontre régionale des médias et des différents acteurs du secteur de la communication. Cette visite intervient après celles effectuées à la wilaya d'Oran et Constantine. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre permettra de débattre des « perspectives et des défis auxquels sont confrontés les journalistes et assimilés », a expliqué le communiqué. Cette série de rencontres s'achèvera lundi prochain à Alger, selon la même source.

A. N.

ALGER LA CAPITALE La « grande campagne » de nettoyage lancée

Les services de la wilaya d'Alger ont entamé, hier, la grande campagne de nettoyage des quartiers et communes de la capitale dans sa 5e édition.

Organisée sous le patronage du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, cette campagne touche l'ensemble des quartiers des 14 Circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, afin « d'éliminer les points noirs, d'enlever les déchets et préserver ainsi l'environnement ». Cette campagne, placée sous le slogan « Unissons nos efforts pour que notre quartier reste propre », vise à « ancrer les valeurs de solidarité et d'entraide dans la société et à promouvoir l'esprit de citoyenneté et les actions d'intérêt général chez les citoyens », ajoute la même source. Cette opération de deux jours connaît la participation des Circonscriptions administratives, des APC, des Directions exécutives et des Établissements publics de la wilaya aux côtés des acteurs de la société civile (associations nationales, de wilaya et locales), et des citoyens.

Sarah O.

RENTÉE SCOLAIRE 2025/2026 Coup d'envoi des inscriptions des élèves en 1^{re} année primaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sâadaoui, a annoncé le début des inscriptions des élèves en classes de première année primaire, pour le titre de la prochaine année scolaire 2025/2026. Lord s'une

visite de travail qu'il a effectuée jeudi à la wilaya de Boumerdès, le ministre a précisé que cette opération s'effectue exclusivement sur la plateforme numérique du ministère. Il a également indiqué à la même occasion, le lance-

ment de la semaine d'information du 4 au 8 mai prochains consacrée aux élèves et leurs parents pour mettre la lumière sur les spécialités éducatives offertes par le secteur à tous les niveaux d'enseignement.

A. N.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'AVENIR DE LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE AU XXIE SIÈCLE Omar Belhadj en Turquie

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, prend part depuis jeudi en Turquie à un séminaire international sur « l'avenir de la justice constitutionnelle au XXI^e siècle », qui représente « une occasion pour examiner les moyens de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les institutions constitutionnelles homologues ». Ce séminaire prévoit la participation de Cours et de Conseils constitutionnels, de Cours suprêmes et d'instances de différentes régions du monde, tels que la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples (CAfDHP), la Conférence des juridictions constitutionnelles des pays musulmans, la Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe (Commission de Venise), la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) et la Commission internationale des juristes.

À cette occasion, un mémoire d'entente est prévu d'être signé entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue turque, pour « le renforcement de la coopération institutionnelle et le partage mutuel d'informations et d'expertises, outre l'amélioration des capacités institutionnelles conformément aux meilleures pratiques du droit constitutionnel et de la justice constitutionnelle ».

À noter que ce séminaire est organisé dans le cadre de la célébration du 63^e anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque. Invité par le président de la Cour constitutionnelle de la République de Turquie, Kadir Ozkaya, le président de la Cour constitutionnelle participe, en compagnie du membre de la Cour, Ahmed Benini, à la célébration du 63^e anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque, qui s'étalera jusqu'à demain.

A. N.

SOUS-RIRE

